

2m11.3498.8

Université de Montréal

Le sentiment d'insécurité face à la menace terroriste : l'étude d'une panique morale

par
Valéry Thibeault

École de criminologie
Faculté des arts et sciences

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures
en vue de l'obtention du grade de Maîtrise ès Sciences
en criminologie

Décembre 2006

Valéry Thibeault, 2006©



HV

6015

054

2007

V.015

AVIS

L'auteur a autorisé l'Université de Montréal à reproduire et diffuser, en totalité ou en partie, par quelque moyen que ce soit et sur quelque support que ce soit, et exclusivement à des fins non lucratives d'enseignement et de recherche, des copies de ce mémoire ou de cette thèse.

L'auteur et les coauteurs le cas échéant conservent la propriété du droit d'auteur et des droits moraux qui protègent ce document. Ni la thèse ou le mémoire, ni des extraits substantiels de ce document, ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans l'autorisation de l'auteur.

Afin de se conformer à la Loi canadienne sur la protection des renseignements personnels, quelques formulaires secondaires, coordonnées ou signatures intégrées au texte ont pu être enlevés de ce document. Bien que cela ait pu affecter la pagination, il n'y a aucun contenu manquant.

NOTICE

The author of this thesis or dissertation has granted a nonexclusive license allowing Université de Montréal to reproduce and publish the document, in part or in whole, and in any format, solely for noncommercial educational and research purposes.

The author and co-authors if applicable retain copyright ownership and moral rights in this document. Neither the whole thesis or dissertation, nor substantial extracts from it, may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

In compliance with the Canadian Privacy Act some supporting forms, contact information or signatures may have been removed from the document. While this may affect the document page count, it does not represent any loss of content from the document.

Université de Montréal
Faculté des études supérieures

Ce mémoire intitulé :
Le sentiment d'insécurité face à la menace terroriste : l'étude d'une panique
morale

présenté par :
Valéry Thibeault

a été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

Jean-Paul Brodeur

.....
président-rapporteur

Stéphane Lemay-Langlois

.....
directeur de recherche

Michael Kempa

.....
membre du jury

RÉSUMÉ

L'entrée dans le XXI^{ème} siècle est marquée par l'apparition d'une menace nouvelle pour la société occidentale : le terrorisme. Cette forme de violence est présentée par les gouvernements comme étant imminente et les médias contribuent à l'exagération de cette menace par une couverture médiatique importante. De fait, les populations conçoivent de manière disproportionnée le risque de victimisation terroriste. Dans le cadre de cette étude, nous avons examiné la perception de la population face à ce type de crime à l'aide de la notion de panique morale. Nous avons privilégié comme terrain d'étude le métro de Montréal où 402 usagers réguliers ont été interrogés pour connaître et comprendre leur perception de la menace terroriste. Il appert que plus du tiers des répondants considèrent comme probable le fait que le métro de Montréal soit la cible d'une attaque terroriste au cours de la prochaine année et que 20,5% se considèrent personnellement à risque d'être victime de cette forme de violence. Ainsi, nous avons pu affirmer la présence d'une surévaluation de la menace terroriste chez ces répondants. Quatre dimensions ont par la suite été pris en compte pour analyser cette surévaluation de la menace: la consommation médiatique, la confiance en l'État, l'identification aux victimes et la perception de l'environnement physique. Un résultat pour le moins surprenant de cette étude est que les répondants ne sont pas plus préoccupés par la menace terroriste que par un crime comparable en dommages et fréquence (une tuerie). Ce résultat contrevient au discours officiel ainsi qu'au discours de chercheurs s'intéressant à ce type de crime, selon lesquels le terrorisme « terrorise » la population.

MOTS CLÉS : TERRORISME – INSÉCURITÉ – PANIQUE MORALE – MÉDIAS – PROCESSUS D'IDENTIFICATION AUX VICTIMES

ABSTRACT

On the threshold of the 21st century a new threat has emerged for the occidental society: terrorism. All the violence brought along by this phenomenon is presented by governments as imminent. The media also contributes in exaggerating the nature of this threat, exercising intense media coverage of these types of crime. Consequently, populations conceive the risks of terrorist victimization in a disproportionate manner. This study has for main objective the understanding of the population's perception towards terrorism using the concept of moral panic. The Montreal subway system was chosen as our experimental ground. We interrogated 402 regular subway users in an effort to better understand their perceptions regarding the terrorist threat. It seems that more than a third of all respondents consider the Montreal subway system as a probable target for terrorist attacks during the next year. Moreover, 20.5% of all respondents consider themselves as being personally at risk of terrorist victimization. We could thus state the presence of a certain overvaluation of the terrorist threat within those respondents. We then tried to understand this overvaluation of the terrorist threat with four different dimensions: the individual's level of media exposure, his level of trust towards the authorities, his level of identification to the victims and his perceptions of the physical environment. A surprising result obtained in this study shows that respondents are not more preoccupied by the terrorist threat than by another type of crime which can be considered similar in that it creates considerable damage and occurs on the same frequency (public slaughters). This result seems to contradict the official position and also that of researchers working on this field of study, those stating that terrorism indeed terrorizes the population.

KEY WORDS: TERRORISM- INSECURITY- MORAL PANIC- - MEDIA- VICTIM IDENTIFICATION PROCESS-

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ	iii
ABSTRACT	iv
TABLE DES MATIÈRES	v
LISTE DES TABLEAUX	vii
REMERCIEMENTS	ix
INTRODUCTION	2
DU SENTIMENT D'INSÉCURITÉ À LA MISE EN PLACE D'UNE PANIQUE MORALE	5
1. Les éléments conceptuels et symboliques du sentiment d'insécurité	6
Le sentiment d'insécurité : les différentes facettes	7
Le sentiment d'insécurité en lien avec les étrangers	8
Le sentiment d'insécurité en lien avec la perception de l'environnement physique	9
Le sentiment d'insécurité en lien avec les victimisations passées	11
Le sentiment d'insécurité en lien avec la peur	13
Le sentiment d'insécurité : les impacts psychologiques	15
2. Les médias : vecteurs d'une information partielle	16
L'« effet CNN » : nouveau modèle de citoyenneté active	18
Le terrorisme : un crime surreprésenté dans les médias	21
3. Le processus d'identification aux victimes : l'effet à distance	23
4. La mise en place d'une panique morale	26
La construction d'une panique morale	30
Les conséquences d'une panique morale	33
PROBLÉMATIQUE	35
MÉTHODOLOGIE	38
Échantillon à l'étude	39
Instrument de mesure : le questionnaire standardisé	42
Les mesures	44
Les variables dépendantes	45
La surévaluation de la menace terroriste	45
La gravité relative du terrorisme	46
Les variables indépendantes	46
Première dimension : la consommation médiatique	47
Seconde dimension : la confiance en l'État	47
Troisième dimension : l'identification aux victimes	48
Quatrième dimension : la perception de l'environnement physique	50
Stratégies d'analyse statistique	52

Limites de la présente étude -----	54
ANALYSES & DISCUSSION -----	56
Section 1. Évaluation de la menace terroriste selon les caractéristiques personnelles -----	57
Section 2. La provenance de la surévaluation de la menace terroriste -----	60
L'effet de la confiance en l'État sur l'évaluation de la menace terroriste -----	60
L'effet de la consommation médiatique sur l'évaluation de la menace terroriste -----	62
L'effet de l'identification aux victimes sur l'évaluation de la menace terroriste -----	64
L'effet de la perception de l'environnement physique sur l'évaluation de la menace terroriste -----	66
Modèle général -----	69
Section 3. Connaître la gravité relative perçue du terrorisme -----	72
Discussion globale -----	77
CONCLUSION -----	81
BIBLIOGRAPHIE -----	88
ANNEXE -----	xii
Annexe 1 : Quelques commentaires de la part des répondants -----	xiii

LISTE DES TABLEAUX

Tableau I. Stations du métro de Montréal sondées et le nombre de répondants pour chaque station -----	40
Tableau II. Portrait sociodémographique des participants -----	42
Tableau III. Indicateurs du questionnaire portant sur l'évaluation de la menace terroriste -----	43
Tableau IV. L'évaluation de la menace terroriste selon les différents indicateurs sociodémographiques -----	59
Tableau V. Modèles de prédiction de l'évaluation du risque terroriste par rapport à la confiance en l'État -----	61
Tableau VI. Modèles de prédiction de l'évaluation de la menace terroriste par rapport à l'identification aux victimes -----	65
Tableau VII. Modèles de prédiction de l'évaluation relative de la menace terroriste par rapport à la perception de l'environnement physique -----	68
Tableau VIII. Modèles de prédiction de la surévaluation de la menace terroriste -----	70
Tableau IX. Analyses de comparaison des moyennes et corrélation de la gravité perçue selon les indicateurs sociodémographiques -----	74
Tableau X. Régressions linéaires multiples des facteurs démographiques sur l'évaluation relative de la gravité de la menace terroriste -----	75

*The man who trades freedom for security does
not deserve nor will he ever receive either*

Benjamin Franklin

*Une communauté s'abrutit infiniment plus par
un usage régulier de la répression que par
une criminalité occasionnelle*

Oscar Wilde

REMERCIEMENTS

Je voudrais tout d'abord remercier tous ceux qui ont participé, de près ou de loin, à la production de ce mémoire. Vous avez contribué par vos conseils et vos encouragements à rendre plus stimulantes et intéressantes ces deux dernières années. Je remercie particulièrement monsieur Stéphane Lemanglois de m'avoir guidé tout au long de mon cheminement en recherche et de m'avoir permis de travailler pour l'ERTA. Sans son implication, ce mémoire ne serait pas ce qu'il est. Je désire également remercier Isabelle et Jean-Pierre pour leurs précieux conseils statistiques! Je tiens aussi remercier les membres de l'ERTA, Benoît, Greg et Chantal qui m'ont écouté, conseillé et parfois même enduré tout au long de ce mémoire! Votre soutien a été grandement apprécié.

Je ne peux passer sous silence le soutien de ma famille dans les moments plus difficiles. Je tiens à remercier particulièrement mon père de son aide financière qui m'a permis de me concentrer davantage à la rédaction de ce mémoire.

Je profite également de cette occasion pour remercier Sylvie de son soutien, de ses encouragements, pour tous les 5 à minuit et surtout pour son amitié. Il y a de ces amies qui, dès le premier instant, savent nous comprendre et elle est l'une de ces personnes. Je m'en voudrais de ne pas remercier spécialement Véronique pour son soutien, pour toutes ces soirées passées à « décompresser »! ; Sara pour sa motivation les jours où le moral y était moins; Marie-Claude, Audrey et Anne-Marie pour votre amitié; Maryanne et Nadine je vous remercie d'être ce que vous êtes pour moi depuis tant d'années. À votre manière, vous m'avez permis de persévérer, d'avancer tant au plan académique que personnel et surtout de ne pas tout lâcher. Vous êtes tous en quelque sorte responsable de ma réussite.

Hier, comme à tous les soirs, j'ai pris le métro. Ligne verte. Direction Honoré-Beaugrand. 16 h 39. C'est plein à craquer au métro McGill. Je réussis à me faire une place. De toute façon, je descends quelques stations plus loin: Papineau. Coincée entre la porte du métro et la foule, je regarde le vide. Mon sac à dos à mes pieds près d'un autre sac collé sur le banc individuel près des portes. J'attends patiemment en train de mourir de chaleur d'arriver à destination. Je suis stressée. J'ai peur de manquer mon bus à 16 h 47. Mais voilà que, rendue à Berri-UQAM, la personne qui se lève du banc ne prend pas le sac. Un sac de sport...

Personne ne remarque le sac laissé seul pour compte. Personne ne le rapproche vers lui. Il a sûrement été oublié par quelqu'un...

Tout à coup, une angoisse me prend. Et si c'était une bombe? Ça se pourrait. Semblerait que des terroristes avaient les plans du métro de Montréal.

Je suis descendue à Berri. Le coeur qui battait pour deux. J'ai laissé le train partir. J'étais prise entre l'idée d'aviser quelqu'un. Mais qui? Le téléphone rouge sur le quai? Un policier? (Non, il n'y en avait pas!), un contrôleur en haut qui vend des billets? Alerter le Tout-Montréal pour un sac oublié, est-ce que ça en vaut vraiment la peine? Pendant quatre minutes, je suis restée sur le quai. Immobile près d'un mur; prête à déguerpir à la moindre détonation ou signal d'alarme.

Puis le prochain métro est venu. Il n'y a pas eu de détonation. Il n'y a pas eu de métro immobilisé. Il n'y a rien eu. J'ai pris le prochain pour me rendre à la station Papineau.

Suis-je la seule à avoir ce sentiment d'angoisse maintenant quand je vois un sac oublié dans le métro? Sommes-nous devenus paranos et accaparés par la peur que les terroristes utilisent pour nous mobiliser? Aurait-il été de mon devoir de citoyenne d'aviser les autorités, même si cela ne se serait avéré qu'une fausse alarme?

- Ce témoignage est paru dans le journal *La Presse* le 15 janvier 2006.

INTRODUCTION

Depuis les attentats du 11 septembre 2001, l'intérêt face au phénomène du terrorisme a plus que décuplé. Quotidiennement, les médias présentent de l'information en lien avec le terrorisme. Les gouvernements, quant à eux, investissent des montants de plus en plus élevés pour des mesures antiterroristes et mettent en place des lois qui sont en lien direct avec ce type de crime. En 2001, certains pays, dont les États-Unis et la Grande-Bretagne, se sont unis dans une « guerre globale contre la terreur » (*Global War On Terror*, GWOT). En bref, cette menace apparaît maintenant comme omniprésente : peu importe le lieu, le risque semble constant.

Cette montée rapide de l'intérêt face au terrorisme, entre autres dans les médias, n'est pas sans répercussion pour les populations qui sont exposées à ce flot d'informations. Ceci peut avoir comme conséquence, par exemple, d'alarmer les populations potentiellement ciblées en induisant un sentiment d'insécurité (Leman-Langlois, Gagnon & Thibeault, (à paraître)). La peur est en effet une des armes principales du terrorisme; c'est l'une des raisons pour lesquelles les terroristes attaquent les populations de manière imprévisible et souvent indiscriminée. Il semble probable que la présence constante du discours antiterroriste participe, elle aussi, à entretenir ce sentiment de peur.

Parallèlement, nous constatons que les terroristes ciblent souvent les infrastructures qui sont jugées critiques et essentielles, en particulier les moyens de transports en commun (Tokyo en 1995, Madrid en 2004, Londres en 2005, etc.) L'impact de ces attaques ne se limite pas aux seules victimes directes mais s'étend, de manière collatérale, aux populations à proximité géographique et à celles qui possèdent des caractéristiques communes aux victimes (proximité socioculturelle). Par exemple les personnes ayant la même religion, culture ou habitudes de vie s'identifieront plus facilement aux victimes (Jenkins, 2003).

Par conséquent, il est important de comprendre l'impact de l'augmentation de l'attention portée au terrorisme au cours des dernières années sur la perception d'insécurité d'une société. Suivant cette réflexion, nous nous sommes intéressés à l'insécurité des usagers du métro de Montréal face à la menace d'une attaque terroriste. Bien que plusieurs recherches aient étudié le sentiment d'insécurité, nous croyons qu'il y en a peu qui se soient particulièrement attardées à l'insécurité liée au risque d'être victime d'un attentat terroriste. Plus précisément, nous tenterons de comprendre s'il existe une panique morale en lien avec le terrorisme au sein des usagers réguliers des transports en commun. L'intérêt de sonder les usagers du métro de Montréal est que nous pourrions comprendre, entre autres, s'il y a présence ou non d'un processus d'identification aux victimes (par exemple les victimes des attentats de Madrid ou de Londres) puisque que le Canada n'a pas été ciblé par ce type d'attaque depuis plus de 20 ans.

La présente étude est divisée en trois principales sections. Dans un premier temps, nous procéderons à une recension des travaux portant, entre autres, sur le sentiment d'insécurité, sur l'influence des médias dans la création et le maintien d'un sentiment de peur, sur le processus d'identification aux victimes ainsi que sur les différents aspects de la panique morale. La seconde section permettra de bien situer l'approche méthodologique utilisée pour répondre aux différents sous-objectifs de cette étude. La dernière section sera consacrée aux analyses statistiques ainsi qu'à la discussion des principaux résultats. Nous croyons que cette recherche est innovatrice puisqu'elle porte sur une thématique bien spécifique et tente d'en identifier les impacts; elle prête également davantage attention à l'effet des médias et de l'environnement physique dans la genèse du sentiment d'insécurité.

**CHAPITRE 1 : D'UN SENTIMENT D'INSÉCURITÉ
À LA MISE EN PLACE D'UNE PANIQUE MORALE**

1. Les éléments conceptuels et symboliques du sentiment d'insécurité

Le crime et la délinquance sont des concepts qui sont socialement construits. Les paramètres de ces concepts sont établis, entre autres, par la transgression des normes morales ou religieuses d'une société. Entretenus et réitérés par certains acteurs d'une collectivité, le crime ainsi que la délinquance assument une fonction symbolique : ils différencient ceux qui adhèrent aux valeurs de la société de ceux qui n'y adhèrent pas (Durkheim, 1985). Lagrange (1995) résume d'ailleurs assez bien la *raison d'être* de la construction sociale du crime et de la délinquance. Selon l'auteur pour que la vie en société fonctionne, il est nécessaire que chaque citoyen respecte ses devoirs et les droits des autres. Le non-respect de ses obligations sociales est alors défini comme un crime. Ce dernier sert à dénoncer ou à exclure ceux qui refusent de se conformer aux règles établies. En d'autres mots, le crime établit les frontières d'une collectivité.

Les individus qui transgressent ces frontières sont souvent stigmatisés par le reste de la société, entre autres, via les médias. Ceux-ci ont un intérêt marqué pour tous les crimes qui se démarquent par leur caractère spectaculaire. Nous pouvons ainsi penser que la présentation surabondante des crimes dans les médias n'a pas pour but premier d'informer la population sur l'environnement qui l'entoure mais bien de solidifier les frontières qui *Nous* séparent d'*Eux*. Cela peut amener l'individu, qui se conforme aux normes de la société, à craindre d'être victime d'un crime. Ainsi l'expérience médiatique suscite une perception d'un risque de victimisation criminelle qui fait naître un sentiment d'insécurité.

- Le sentiment d'insécurité : les différentes facettes

Pour bien comprendre ce qu'est le sentiment d'insécurité, il importe de s'intéresser aux différentes facettes de ce concept. En ce sens, bien que le propos principal de cette étude soit le sentiment d'insécurité, il nous semble nécessaire d'introduire brièvement son corollaire : le sentiment de sécurité. La perspective du sentiment de sécurité varie selon l'auteur qui le décrit. Tout d'abord, le sentiment de sécurité peut être compris comme étant la garantie d'une intégrité personnelle, sociale ou monétaire. Lagrange (1995) note qu'il peut s'agir, par exemple, du maintien d'un ordre hiérarchique ou des statuts sociaux dans la société. L'individu se sent en sécurité lorsque ses standards de vie et son environnement direct ne sont pas mis en péril. À ce sujet, Snyder (1999) affirme que la sécurité personnelle du citoyen passe d'abord par la confiance en la capacité de l'État de le protéger. Nous pouvons ainsi comprendre que lorsque la sécurité d'un État est menacée, celle du citoyen l'est également.

D'un autre côté, le sentiment de sécurité se définit par son caractère prévisible. Roché mentionne que pour que l'on puisse se sentir en sécurité, il faut avant tout que les gens aient des comportements prévisibles. De cette manière, ils se « conforme [nt] aux formalités de base de la vie en société » (1996 : 76). Le sentiment de sécurité peut également être compris dans une perspective de prévention. Selon cette perspective, il revient à l'individu lui-même d'agir prudemment pour se sentir en sécurité. Il doit adapter ses comportements pour que ceux-ci puissent lui permettre d'anticiper les réactions des autres. Selon Vincent, « [...] la sécurité entendue comme prudence suppose donc qu'il soit possible de juguler la contingence, en un mot elle est prévoyance » (1994 : 107). Cette facette du concept amène un caractère conscient et rationnel au sentiment de sécurité, présumant un

processus évaluatif des dangers, des risques, précédant chaque geste. Il existe néanmoins des crimes pour lesquels il est difficile, voir même impossible, de se prémunir du risque. Apparaît alors un sentiment d'insécurité. Lagrange indique que le sentiment d'insécurité « n'est pas seulement le degré négatif de la sécurité. C'est l'expression d'une menace [...] » (1995 : 175). Cette menace peut alors prendre bien des formes.

- Le sentiment d'insécurité en lien avec les étrangers

De nos jours, le sentiment d'insécurité prend racine non plus dans la peur d'être victime de violences interpersonnelles par un agresseur que l'on connaît mais émerge plutôt de la peur d'atteintes prédatrices venant d'un inconnu. Selon Lagrange, cette crainte d'être attaqué est fortement liée à la peur de l'étranger. L'anonymat de l'agresseur instaure un climat d'inquiétude et ce, tant dans les milieux ruraux qu'urbains. Cette crainte est ensuite dirigée vers toute personne qui est inconnue. En ville, l'objet d'appréhension peut tout autant être le voisin de palier que l'on ne connaît pas que l'immigrant à qui l'on ne peut s'identifier. Cette méfiance xénophobe augmente la perception du risque ainsi que le sentiment d'insécurité. Les résultats d'un sondage mené par la Régie régionale de la santé et des services sociaux de Montréal Centre (1999) font état que « [...] l'anxiété associée à la perception d'un danger imminent [...] pourrait bien n'être que la peur de l'étranger, c'est-à-dire de ce qui est différent de soi ». En milieu rural, cette peur de l'attaque prédatrice se traduit par la crainte « d'une agression extérieure venant d'une malveillance qui n'est pas identifiable » (Lagrange, 1995 : 91).

Dans le même ordre d'idées, Lagrange note que depuis les vingt dernières années, on assiste de nouveau à « une accentuation des dangers qui gravitent autour du crime et de l'immigration, de la peur du crime et du racisme »

(1995 : 174). Cette perception du risque se traduit par une attitude hostile ainsi qu'une fermeture vis-à-vis de l'autre qui fait apparaître une multitude de préjugés et de stéréotypes visant une population perçue comme menaçante pour l'équilibre et la survie de la société. Il faut toutefois noter que cette peur de l'étranger n'est pas spécifique à notre époque. Déjà au cours des siècles passés, la stigmatisation de ceux qui étaient différents était manifeste. À la différence d'autrefois, les immigrants ont aujourd'hui remplacés les barbares, les nomades et les « sauvages ». Une caractéristique demeure cependant identique à tous ces étrangers, puisque encore « aujourd'hui pour reconnaître les populations délinquantes : la couleur sert de marqueur » (Lagrange, 1995 : 153). Cette peur de l'autre, qui est inconnu, amène l'individu à percevoir son environnement comme menaçant, augmentant ainsi son évaluation du risque d'être attaqué et par le fait même, son sentiment d'insécurité.

-Le sentiment d'insécurité en lien avec la perception de l'environnement physique

Plusieurs des auteurs qui se sont intéressés à l'influence de la perception de l'environnement physique sur le sentiment d'insécurité ont constaté un lien étroit entre les deux variables. Plus particulièrement, la présence d'incivilités s'avère avoir un impact important. Le concept d'incivilité prend racine à travers la théorie de Wilson et Kelling (1982) des « Broken Windows ». L'idée générale de cette théorie est que lorsque des actes de vandalisme sont commis et qu'ils ne sont pas « effacés », il est fort probable que d'autres actes semblables seront commis aux alentours. De là le terme « incivilité » s'est développé, faisant référence à des actions qui, même si elles ne constituent pas une infraction criminelle en soi, perturbent l'ordre social. Selon Roché, les incivilités peuvent être définies comme étant « des actes humains, et les traces matérielles qu'ils laissent, perçus comme des ruptures des codes élémentaires

de la vie sociale » (2000 : 390). Les « incivilités » peuvent par exemple être des actes comme l'impolitesse, les insultes, les bruits et les odeurs ou encore des actes de petit vandalisme tels que des graffitis, des boîtes aux lettres abîmées, des vitrines brisées etc.

Bref, la dégradation du milieu de vie influence directement l'évaluation que l'individu se fait de sa sécurité personnelle. En ce sens, Roché note que « l'inscription et la persistance de signes de désordre [...] conduisent l'individu à ne plus se sentir « chez lui » : d'autres ont le pouvoir de marquer « son » territoire des signes de leur domination » (1996 : 12). Cette apparente perte de contrôle sur l'environnement serait due à l'impression que le comportement des autres est imprévisible, qui ne semble alors plus répondre aux normes de la société. Bousquet (2002) indique que la dégradation physique de l'environnement a pour conséquence d'alourdir l'ambiance sociale qui entoure l'individu. Celui-ci devient alors plus craintif. Selon les résultats obtenus par PREDIT (1996-2000), il appert que la présence d'incivilités indispose davantage les femmes et les personnes âgées. Il importe de noter que pour que l'insécurité soit ressentie, le danger n'a pas à être réel, il suffit que l'individu en ait une perception subjective (Roché, 1996). Bousquet (2002) mentionne que les transports en commun sont un des lieux les plus fréquemment la cible d'incivilités et à ce titre, ils sont une source importante d'insécurité. Une des explications de ce phénomène se rapporte au nombre important d'individus qui fréquentent ces endroits. L'abondance de personnes augmente le nombre d'actes délinquants qui y sont commis.

En dépit du nombre élevé d'incivilités commises à l'intérieur des transports en commun, ces lieux seraient néanmoins objectivement plus sécuritaires que d'autres qui sont aussi fréquentés quotidiennement, dont les rues. Selon les résultats obtenus par Tremblay et Ouimet (2001), la probabilité d'être victime d'un vol ou d'une agression à l'intérieur des installations des systèmes de

transport en commun (métro et autobus) de Montréal est inférieure à celle d'être victimisée dans les rues ou les magasins de la ville. Les auteurs mentionnent que le métro est particulièrement plus sécuritaire pour les femmes que pour les hommes, qui sont trois fois moins souvent victimes d'attaques ou de vol sur la personne.

Un autre facteur qui semble influencer le sentiment d'insécurité est l'augmentation perçue des mesures de sécurité visibles dans l'environnement physique. Depuis quelques années, on observe une tendance à l'augmentation des dispositifs de sécurité (caméras de surveillance, accroissement du nombre d'agents de sécurité, etc.). Bien que l'une des principales fonctions de ces mesures soit de rassurer la population, certaines études démontrent un effet inverse. En ce sens, les conclusions de Mitchell (2005) indiquent que l'intensification de la sécurité dans les endroits publics a pour conséquence non pas de rassurer la population, mais plutôt de l'inquiéter. Dans certains cas, le fait d'augmenter les mesures de sécurité visibles dans l'environnement amplifie la perception du risque ainsi que la peur. Ce phénomène peut s'expliquer, entre autres, par l'adaptation qui n'est pas instantanée. Il semble donc qu'à court terme, la fonction symbolique de ces manifestations sécuritaires n'est pas remplie. Il faut un certain temps d'adaptation avant que l'effet rassurant ne soit ressenti.

- Le sentiment d'insécurité en lien avec les victimisations passées

L'apparition d'un sentiment d'insécurité et son intensité peuvent s'expliquer, entre autres, par les victimisations passées. Selon certains auteurs, la relation entre ces deux facteurs est indéniable. Baril (1980) note que l'une des principales conséquences de la victimisation est l'apparition d'un sentiment d'insécurité. Les conclusions d'une étude menée auprès de victimes d'actes

criminels indiquent que la peur et l'insécurité sont constamment présentes chez les victimes. Selon l'auteur, ce qui est le plus effrayant n'est pas tant le danger réel que l'appréhension du danger. La perte de contrôle, l'effet de surprise ainsi que l'incertitude quant à une situation vitale ont un impact plus marqué que le danger lui-même. Que la victimisation soit primaire (directe) ou secondaire (indirecte), l'important pour la victime est son incapacité à prévoir une nouvelle agression, ce qui provoque alors une angoisse intense. Dans le même ordre d'idées, Bousquet (2002) relève que la force de la relation entre la victimisation passée et l'insécurité résulte du degré de gravité perçu par l'individu. Ce qui importe le plus n'est donc pas la notion de gravité objective de l'agression mais la gravité subjective. L'auteur indique que « ce ne sont pas nécessairement les actes les plus graves qui ont sur les victimes l'impact le plus important » (2002 : 40). Par conséquent, l'auteur souligne l'impact important des incivilités, qui doivent être comprises au sens large.

D'autres auteurs questionnent aussi la force de la relation qui unie le sentiment d'insécurité avec les victimisations passées (Yin, 1985; Kennedy & Silverman 1985; Meithe & Lee 1984; Baumer, 1985; Liska & Baccaglini, 1990). Bien qu'une relation positive ne soit pas niée, la force de celle-ci serait plutôt faible. Les résultats obtenus par ces auteurs indiquent qu'effectivement les expériences de victimisations vécues directement ou indirectement augmentent le sentiment de peur, en comparaison à ceux qui ne l'ont pas vécu, mais la corrélation est faible.

- Le sentiment d'insécurité en lien avec la peur

La peur sous-jacente à l'insécurité peut être interprétée de différentes manières et avoir de nombreux impacts chez les individus. Un sentiment de peur prend souvent naissance dans la perception que l'on a de son

environnement. L'interprétation que l'individu fait de son milieu peut provoquer chez lui un sentiment de crainte. Selon le *Figgie Report* (1980), la peur liée à l'insécurité peut être de deux ordres. Son objet peut être manifeste ou à l'inverse implicite. Il peut s'agir dans un premier cas d'une peur dite « concrète » (concrete fear). Ce type de peur se définit comme la crainte d'être victime d'un crime dont on peut identifier l'objet. Les auteurs parlent entre autres de la crainte d'être victime d'une agression, d'un meurtre, d'un vol, etc. Ou encore, il peut s'agir d'une peur dite « informe » (formless fear). Dans ce cas-ci, il s'agit d'une crainte que l'on a face à une menace floue, un danger vaguement identifiable. Il s'agit là de la peur d'un « concept ». Le fait qu'un concept soit difficilement identifiable par des marques visibles dans l'environnement physique incite à penser que certains individus procèdent à une association entre certaines traces physiques d'autres crimes et une peur dite « informe », comme le terrorisme.

Les résultats d'un sondage mené par la Régie régionale de la santé et des services sociaux de Montréal Centre, indiquent que la peur liée à l'insécurité affecterait l'individu sur plusieurs sphères de sa vie. En ce sens,

[...] la peur du crime affecterait le bien-être psychologique [...]. Sur le plan collectif, les effets nocifs de la peur du crime s'étendraient à tous les aspects (politiques, juridiques, économiques, etc) de la vie sociale et constitueraient même une menace à la démocratie et aux droits de la personne (1999).

En d'autres mots, lorsque les membres d'une société ressentent un sentiment de peur et d'insécurité, la société devient en état constant d'instabilité. On observe alors un bouleversement important dans l'ordre des valeurs. Dans certains cas, les individus sont prêts au sacrifice hobbesien de certaines de leurs libertés pour qu'on les soulage de la peur qu'ils ressentent. À titre d'exemple, les résultats d'un sondage effectué par le *Strategic Council* du

Canada (2005) indiquent que durant les semaines qui ont suivi les attentats de Londres, en juillet 2005, la majorité des Canadiens affirmait être favorable à l'instauration de mesures de sécurité strictes et ce, en dépit du respect de certaines de leurs libertés civiles. Ainsi, 72% des Canadiens (nes) se disaient favorables à la télésurveillance dans les lieux publics et 62% accepteraient que le Canada livre des informations aux États-Unis sur ses ressortissants lorsque ceux-ci étaient soupçonnés de terrorisme par le gouvernement américain. Ces chiffres sont représentatifs de l'importance accordée au besoin de sécurité d'une population ainsi que de l'impact que cela peut avoir dans plusieurs sphères de la vie quotidienne.

Il est à noter que l'intensité d'un sentiment d'insécurité varie selon le niveau de scolarité de l'individu. Selon Elchardus, De Groof & Smits les individus qui ont un niveau de scolarité élevé ont moins tendance à se laisser convaincre par la nécessité d'une répression. On peut comprendre que les individus qui sont plus scolarisés ont un sentiment d'insécurité moins élevé que les individus dont le niveau de scolarité est plus faible. À ce propos, les auteurs mentionnent que « l'économie du savoir rend l'existence des moins diplômés vulnérable. Ces derniers vivent une incertitude et assimilent cette incertitude en la projetant sur la criminalité et en la traduisant par un sentiment d'insécurité» (2003 : 35). De plus, les auteurs mentionnent que les minorités ethniques, particulièrement les Afro-américains, présentent un niveau d'insécurité plus élevé que les Caucasiens.

- Le sentiment d'insécurité : les impacts psychologiques

Bien que l'insécurité modifie le comportement et la perception d'un individu par rapport à son environnement, cela a également un impact sur sa santé psychologique. Plusieurs études démontrent que la peur d'être victime peut

avoir un effet dépressif et anxiogène. En ce sens, une population inquiète est plus démoralisée qu'une population qui se sent en sécurité. Par exemple, dans les jours suivant les attaques terroristes du 11 septembre 2001, un pourcentage plus élevé de dépression, d'anxiété et de stress post-traumatique a été observé dans la population américaine par rapport aux années précédentes (Figgie Report : 1980; Galea et coll. 2002). Ce déséquilibre psychologique ainsi que l'instauration d'un climat de peur dans la société font partie des objectifs principaux de ces attaques. Comme Long (1990) le mentionne, le terrorisme est essentiellement un phénomène psychologique, qui utilise la peur ainsi que les médias comme principaux mécanismes.

Il est possible de connaître la perception du degré de sécurité des individus face à un crime particulier en les questionnant sur la dimension affective associée. Selon Ferraro & LaGrange (dans Mitchell, 2005 : 91), la dimension affective de la peur peut se mesurer par la probabilité que l'individu juge être à risque de victimisation. Lagrange (1995) mentionne quant à lui que les sanctions sont un bon baromètre pour évaluer le niveau de préoccupations des gens face à un crime en particulier. En demandant aux gens quelle sentence ils imposeraient à un type de crime, on peut connaître le niveau d'importance qu'ils y attachent. En effet, les gens sanctionnent plus durement les crimes qui les préoccupent davantage ou ceux auxquels ils attachent une valeur morale importante comme à la pornographie juvénile. Wolfgang et coll. (1985) indiquent que la sévérité perçue d'un crime est différente selon l'appartenance ou non à certaines catégories sociodémographiques. Ainsi l'auteur mentionne que les femmes, les gens qui ont été victimisés dans le passé, les Caucasiens, les riches et les gens qui ont un niveau de scolarité élevé sont ceux qui jugent le plus sévèrement les crimes.

2. Les médias : vecteurs d'une information partielle

Les médias ont un fort pouvoir de diffusion. Ils sont pour bien des gens leur seul outil pour se renseigner sur le monde. Les médias ont la capacité d'informer en temps direct les populations de par le monde. L'information ainsi transmise peut toutefois être sujette à certains questionnements quant à la représentativité des faits tels qu'ils se déroulent réellement. En ce sens, Fishmann questionne le processus de sélection des événements qui est fait par les médias. Selon l'auteur, les faits qui sont présentés sont le résultat d'un travail de « sélection [...] de dissociation du contexte et de remise en perspective » (1982). Cette distorsion du contexte dans lequel les faits se produisent a pour conséquence de modifier la nature parfois accidentelle d'un événement pour en faire un événement symptomatique. On assiste alors à une association entre certains faits de même nature de telle sorte que « le symptomatique devient emblématique d'un problème de société » (1982). Ce processus de sélection des faits par les médias peut s'expliquer, entre autres, par la nature même de l'industrie médiatique pour laquelle une nouvelle se comprend comme tout événement qui sort de l'ordinaire. Dès lors, une nouvelle ne peut être comprise comme un échantillon représentatif de la réalité mais plutôt comme un événement d'exception.

De par cette sélection et cette reconstruction des faits, l'information qui est offerte par les médias peut être une source d'insécurité. En plus d'une concentration des faits qui sont particulièrement spectaculaires, les médias accordent également une grande importance aux mots associés aux images. Ceux-ci sont rarement ordinaires et souvent extraordinaires. Pour épater, il faut des mots qui se démarquent (Bourdieu, 1996). L'effet de cette sélection des images et des mots peut avoir pour conséquence d'effrayer l'individu qui reçoit le message. En ce sens, Brodeur (2003) indique que les médias représentent l'une des causes principales de l'insécurité, voire la première. Les

propos qui sont relatés par les médias sont assez fréquemment de nature à créer la controverse ou ils agissent comme catalyseur au sensationnalisme. D'autres auteurs mettent en doute l'objectivité de certains médias. Lagrange (1995) indique que les médias manipulent sans cesse l'opinion publique, ce qui a pour conséquence, entre autres, d'instaurer un climat de peur dans la population qui reçoit l'information. La présentation médiatique du nombre de crimes dont les atteintes impliquent de la violence est fortement amplifiée par rapport au nombre réel de ces crimes (Gebotys, 1988). À titre d'exemple, les crimes violents contre la personne sont fortement surreprésentés dans l'actualité. Selon une étude menée par Sherizen en 1975 dans la ville de Chicago, l'homicide représentait moins de 0,5% de tous les crimes signalés à la police. Une analyse de la presse de l'époque indique que, bien que ce type de crime soit très rare, il constituait 45% des crimes rapportés par les médias. À l'inverse, les vols qui eux représentaient 75% des crimes rapportés à la police étaient quasi inexistantes dans la presse (Lagrange; 1995). Encore aujourd'hui nous pouvons penser qu'il y a une exagération du nombre d'actes de violence qui sont présentés par les médias. Pensons à la surmédiation des actes terroristes qui sont relativement rares en comparaison avec leur présence dans l'actualité. Ainsi, l'image que renvoie la presse et la télévision de certains crimes est parfois complètement déformée par rapport à la réalité et ce, surtout lorsqu'il s'agit de crimes sensationnels. L'impact de cette surreprésentation des crimes violents dans l'actualité se répercute, notamment, dans « l'appréciation de la gravité de l'évolution criminelle par des grands consommateurs de télévision et de presse » (Gebotys, 1988). Ainsi plus un individu a une consommation des médias importante, plus il risque de considérer que le niveau de criminalité est élevé.

Bien que la relation entre l'insécurité, la peur et les médias soit établie par de nombreux auteurs, la relation inverse a également été démontrée par certaines études. Les conclusions de l'étude de Liska et William Baccaglini (1990)

indiquent que la couverture que les médias font de la criminalité a également un effet rassurant pour certaines parties de la population. Selon leurs résultats, les populations rurales se sentiraient davantage en sécurité lorsque les crimes, qui sont surtout un phénomène urbain, sont présentés dans les médias. Cet effet ne serait pas dû au fait que le taux de criminalité dans leur localité est faible mais plutôt qu'il est plus élevé dans les grandes villes. Nous pouvons donc conclure que la surreprésentation du crime dans les médias n'a pas qu'un effet alarmant mais aussi, à l'inverse, un effet sécurisant chez ceux qui perçoivent leur situation comme étant plus avantageuse ou sécuritaire — ceci, indépendamment de leur condition objective de sécurité.

- L'« effet CNN » : nouveau modèle de citoyenneté active

C'est au cours de la guerre du Golfe (1990-91) que les médias (en particulier la chaîne américaine CNN) offrent, pour la première fois de leur histoire, une diffusion continue et en temps réel d'un événement qui prend place à l'étranger. Les téléspectateurs deviennent soudainement les témoins directs d'une guerre lointaine, en ressentent les émotions tel que peuvent les ressentir ceux qui les vivent directement. Le téléspectateur peut ainsi prendre position dans le conflit en fonction de cette nouvelle expérience. Dès lors, lorsqu'il considère qu'une situation est inacceptable, il peut faire pression sur les gouvernements. Ce nouveau modèle de citoyenneté active a acquis le nom d'« effet CNN ».

Viggo Jakobsen (2000) décrit le processus de l'effet CNN comme étant un mécanisme causal qui se déroule généralement en suivant certaines étapes. Dans un premier temps, les médias font une couverture, à travers différents moyens de communication, des souffrances et autres atrocités qui se produisent au cours d'un événement précis. Dans un second temps, les

journalistes et certains entrepreneurs moraux demandent aux gouvernements occidentaux d'agir. Par la suite, le public fait lui aussi pression pour que les représentants qu'ils ont élus agissent. Finalement, les gouvernements s'impliquent. Pour certains, le fait que l'information soit transmise en temps réel élimine toute forme de falsification possible de la part de journalistes dont le souci d'objectivité pourrait être discutable. Ce type de journalisme permettrait donc à un auditoire averti de faire pression sur le gouvernement ce qui pourrait ainsi éviter un conflit armé qui aurait lieu à l'étranger (Shattuck, 1996; Viggo Jakobsen, 2000). Suivant cette présentation en directe de conflits qui se déroulent à l'étranger, nous supposons une augmentation du sentiment d'insécurité ressentie par les téléspectateurs, qui assistent impuissants à ce conflit et qui considèrent leur degré de vulnérabilité élevé.

Cet avis n'est cependant pas partagé par tous. D'autres perçoivent plutôt la diffusion en directe comme une mise en scène de type propagandiste plutôt que comme une information neutre. Le traitement visuel qui est fait de certains événements aurait pour impact d'exagérer grandement la gravité de ceux-ci. L'information acquière donc un nouveau statut. Il ne s'agit plus d'informer mais de divertir ou d'orienter l'opinion publique dans le sens voulu. Bourdieu parle du principe de sélection des événements comme étant une dramatisation qui a pour principale fonction de « [mettre] en scène, en image un événement et [d'en] exagérer l'importance, la gravité, et le caractère dramatique, tragique » (1996 : 18). L'auteur illustre ses propos avec le cas des émeutes dans les banlieues parisiennes qui, selon lui, ne sont pas représentatives de la vie quotidienne. Toutefois la surreprésentation de cas isolés d'émeutes fait croire qu'il existe un climat continu de violence et que le niveau de dangerosité est très élevé dans ces quartiers. La surreprésentation de ces événements, répétée par l'ensemble des médias, confère à ces événements extraordinaires un caractère ordinaire. En ce sens, l'auteur indique que l'un des dangers politiques de la télévision est « *l'effet du réel*

[qui] peut faire voir et faire croire à ce qu'elle fait voir. Cette puissance d'évocation a des effets de mobilisation. Elle peut faire exister des idées ou des représentations, mais aussi des groupes » (1996 : 21). La fréquence de la diffusion d'une information peut créer une crainte disproportionnée face à un crime rarissime. En bout de ligne, *l'effet du réel* peut induire dans la population des sentiments tels que la peur, le racisme, la xénophobie, etc.

Il faut noter que la sélection des faits qui sont traités dans les médias suit l'ordre chronologique dans lequel ils se produisent. Jenkins (2003) souligne que les médias, tout autant que le public, sont davantage influencés par des événements qui sont récents que par des événements qui se sont produits il y a longtemps. L'auteur parle de l'« horizon de la mémoire ». Ainsi les médias fixent leur attention sur les faits les plus récents, en amplifient les conséquences tout en laissant de côté certains faits qui mériteraient d'être davantage médiatisés. En revanche, dans certains cas on peut observer l'effet inverse. Le terrorisme en est un bon exemple. Le nombre d'articles consacrés au terrorisme a plus que décuplé depuis les dernières années. À titre d'exemple, au cours de la période du 1 janvier au 31 août 2001, le *New York Times* publiait un nombre total de 51 articles liés au terrorisme. Alors que pour la même période pour les années de 2002 et de 2003, le nombre d'articles sur ce sujet a été respectivement de 393 et 234 (Viscusi, K. W. & Zechauser R. J., 2005: 29). Nous assistons à la surreprésentation médiatique d'un crime très rare.

En somme, les médias, particulièrement de type télévisuel, ont la capacité de présenter les événements de telle sorte qu'ils perdent leur signification ou sont construits de manière à substituer à leurs sens originaux au profit de nouveaux sens qui leurs sont étrangers. (Bourdieu, 1996). Dans d'autres cas, l'information est littéralement ignorée par la majorité des médias et ce, pour diverses raisons, qui sont souvent d'ordre politique. Pensons par exemple au

conflit algérien durant les années 1990 : la plupart des Américains ne savaient rien des horreurs qui s'y déroulaient (Jenkins: 2003). Nous pouvons donc comprendre qu'il existe sur le continuum de la couverture médiatique deux extrêmes. D'un côté, il y a l'effet CNN, de l'autre côté une information qui est dénaturée par les médias ou carrément ignorée. La couverture en directe nous fait oublier les trous qui subsistent dans notre connaissance du monde et ce qui est ignoré à autant d'impact politique que ce qui est décrié.

- Le terrorisme : un crime surreprésenté dans les médias

Le code criminel canadien décrit le terrorisme comme étant un acte commis « au nom -- exclusivement ou non -- d'un but, d'un objectif ou d'une cause de nature politique, religieuse ou idéologique ». Ce crime doit également être commis avec une intention criminelle, « en vue -- exclusivement ou non -- d'intimider tout ou une partie de la population quant à sa sécurité, entre autres sur le plan économique, ou de contraindre une personne, un gouvernement ou une organisation nationale ou internationale à accomplir un acte ou à s'en abstenir, que la personne, la population, le gouvernement ou l'organisation soit ou non au Canada » (C.cr.art. 83.01 (1)).

Les attentats du 11 septembre 2001 ont dépeint la menace terroriste¹ comme étant omniprésente dans tout l'Occident. Or, la fréquence de ce type d'attaque est objectivement très faible. Aucun attentat terroriste ne s'est produit en Amérique du Nord depuis le 11 septembre 2001. Malgré cela, la menace

¹ Le risque se définit par la prédiction qu'un événement se produise dans le futur. Brodeur parle du risque comme « d'un danger dont on peut tenter d'estimer la probabilité qu'il s'actualise » (491 :2006) L'auteur mentionne qu'il s'agit généralement d'événements naturels, d'accidents ou encore de certains crimes qui sont commis sans intention préalable. On ne peut donc pas comprendre le terrorisme à l'aide de la notion d'un risque mais plutôt comme un menace, qui elle, repose sur une intention antérieure (Brodeur, 2006).

terroriste est décrite par les gouvernements comme étant imminente. Des mesures de prévention sont mises en place et les populations sont maintenues sur le « qui-vive ».

Le traitement visuel qui est fait de ce type de crime exagère les appréhensions, entre autres en créant un stéréotype démoniaque du terroriste qui permet d'imaginer l'apparence de l'ennemi. De fait, chacun des auteurs d'attentats qui sont présentés dans les médias ont un point commun : ils sont arabo-musulmans. Dès lors, *Nous* devons nous méfier d'*Eux*. La scission qui est faite entre le bien (l'Occident) et le mal (le Moyen-Orient) provoque un biais dans la perception que l'on a du terrorisme. Cela peut donner naissance à des préjugés voire même à du racisme. Cette diabolisation du monde arabe provoque une interprétation erronée de ce qu'est le terrorisme. Encore une fois, les résultats de plusieurs études indiquent que la perception de la menace terroriste est plus élevée chez les femmes ainsi que chez les personnes âgées (PREDIT (1996-2000); Elchardus, M., De Groof, S. & Smits, W., 2003). Plus précisément, les résultats obtenus par le groupe PREDIT (1996-2000) indiquent que les individus âgés de plus de 35 ans, particulièrement de sexe féminin, sont ceux qui perçoivent la menace terroriste le plus fortement.

En sachant que l'un des buts principaux des terroristes est d'induire un climat de peur et d'insécurité dans la société ciblée, certains questionnements peuvent être soulevés quant aux raisons qui incitent les médias à présenter sans cesse des images liées au terrorisme. De fait, au final, l'effet recherché par les terroristes est en quelque sorte atteint à travers les médias. Selon Jenkins la surreprésentation du terrorisme est avant tout faite dans un but politique. Le maintien d'un climat d'insécurité et la présence d'une menace constante permettent de justifier certaines actions entreprises par les gouvernements. Ceux-ci dépensent annuellement des millions de dollars dans des ministères

liés à la défense nationale et à l'armée et ils adoptent des politiques discriminantes envers certains groupes. Sur cet aspect, l'auteur mentionne que

[...] such images confirm the belief that « real » terrorism is automatically connected to the Middle East, while violent activities elsewhere in the world somehow fall short if this category (Dodkin,1992). This image affects law enforcement priorities, in encouraging politicians and law enforcement agencies to exercise surveillance over Middle Eastern groups rather than other groups (2003:150).

En résumé, la surmédiation des attaques terroristes amplifie la gravité perçue de ce type de crime et crée des stéréotypes qui engendrent une stigmatisation envers certains groupes de la population. L'insécurité et la méfiance envers l'autre en raison de ses différences deviennent omniprésentes, permettant ainsi aux terroristes d'atteindre l'un de leurs objectifs.

3. Le processus d'identification aux victimes : l'effet à distance

L'insécurité générée par la surreprésentation médiatique des crimes relativement rares ne peut se faire sans que la population qui reçoit l'information s'associe aux victimes. Ainsi, pour qu'une population craigne d'être la cible d'un crime, nul besoin n'est que le risque réel soit élevé ou même présent, il est possible qu'un sentiment d'insécurité naisse simplement à travers un processus d'identification à la victime. L'identification aux victimes, autant d'un individu que d'un groupe d'individus, fait alors des spectateurs des victimes « indirectes² ». Pour qu'il y ait un processus d'identification aux victimes, il faut d'abord qu'il y ait identification au groupe. La communauté visée doit donc posséder des caractéristiques

² Terme employé dans les sondages de victimisation.

semblables à celles des victimes. À cet égard, Jenkins (1996) indique que l'identification au groupe présuppose que les individus perçoivent un minimum de similarités entre eux. L'auteur mentionne aussi que la catégorisation sociale est un bon indicateur pour prédire l'identification à un groupe. L'ensemble des caractéristiques que partagent les membres d'un groupe fait d'eux une communauté, une collectivité. Il est à noter que ces caractéristiques communes peuvent être réelles ou perçues, importantes ou minimales.

Plus le nombre de caractéristiques similaires est élevé, plus le sentiment de sympathie ou même d'empathie envers les victimes est fort. À l'inverse, une communauté dont peu de caractéristiques sont jugées semblables ne provoquera chez l'individu que peu de sympathie puisqu'il n'y a pas d'identification au groupe. Faisant référence au conflit israélo-palestinien, Jenkins (2003) compare le degré de sympathie de la population américaine avec les victimes israéliennes avec celui ressenti pour les victimes du conflit en Afghanistan ou encore au Kashmir. Dans le premier cas, le degré de sympathie est élevé puisque les victimes qui sont présentées par les médias ressemblent à des Américains et de plus ils s'expriment en anglais. Dans le second cas, les victimes sont visiblement de culture différente. Ils portent des « robes », ils ne parlent pas l'anglais ce qui rend nécessaire à la compréhension le recours à des interprètes. Le degré d'identification et de sympathie est donc moins important.

Le processus d'identification amène l'individu à s'associer à la victime, à se mettre à sa place et à ressentir ce que celle-ci peut ressentir. Lagrange décrit ce phénomène ainsi :

[...] lorsque la violence criminelle ou politique atteint des hommes sans qualité, celui qui est tué, c'est vous et moi. [...] Alors il ne s'agit plus de sympathie mais

d'empathie, nous nous identifions à eux, nous participons à leurs joies et à leurs peines, leur mort est virtuellement notre mort et fait dire « ça aurait pu m'arriver » (1995 : 275).

À partir de ce moment, l'inquiétude qui était plutôt diffuse (ce que *The Figgie Report* nomme une peur « informe ») devient une peur fondée sur un vécu « indirect ». L'identification aux victimes fait donc passer la peur « informe » à une peur « concrète ». L'important n'est pas le risque réel d'être victime d'un crime mais plutôt la perception par victime potentielle de l'imminence de sa victimisation. Dans son ouvrage *Insécurité : sortir de l'impasse*, Bousquet explique que « la perception du risque peut se déduire de la conscience qu'a telle personne d'appartenir à une catégorie exposée à telle ou telle forme de délinquance ou de violence [...] » (2002 : 40). En ce sens, le risque objectif laisse place à la perception du risque.

Bien que l'identification aux victimes influence le sentiment d'insécurité, il semble que le sentiment qu'a une personne de sa capacité à se défendre en cas d'agression ait aussi une influence directe sur le sentiment d'insécurité ressenti. Plus le sentiment de vulnérabilité est important, plus le sentiment de crainte est amplifié. Selon Bousquet (2002) moins un individu considère posséder la capacité de se défendre, de s'échapper ou de se préserver d'une situation d'agression, par exemple d'un vol, d'une agression ou encore d'une incivilité, plus son sentiment d'insécurité augmente. Il s'agit là d'anticipation, basée sur une victimisation indirecte. L'auteur note que les médias jouent un rôle d'importance dans cette anticipation de l'agression, en amplifiant « l'onde de choc des événements » et en stigmatisant certaines parties de la population. En somme, on assiste à un traumatisme collectif, qui se répercute de manière négative chez les individus.

Enfin, on remarque chez les personnes qui ont acquis un statut de victime (réel ou potentiel) la présence de fortes émotions de crainte et d'angoisse dont la persistance est cependant relativement courte dans le temps. Selon Roché (1996), malgré que le choc d'une victimisation soit intense, la durée effective n'est habituellement que de quelques mois. Toutefois, la gravité de l'évènement influence la durée de l'émotion ressentie. Dans le cadre de cette étude, nous croyons que ces constatations s'appliquent tout à fait aux gens qui s'identifient aux victimes lointaines puisqu'ils ressentent la victimisation à un degré semblable à celui ressenti par les victimes directes. On peut alors s'attendre à ce que la persistance dans le temps du sentiment de choc soit semblable.

4. La mise en place d'une panique morale

Une panique morale se définit comme étant une exagération, une distorsion d'un comportement déviant ou encore d'une activité déviante à travers un processus social complexe (Rothe & S.L. Muzzatti, 2004). C'est à Stanley Cohen que l'on doit l'élaboration de ce concept. Sociologue de formation, il a développé cette théorie en 1972, dans son ouvrage « Folk Devils And Moral Panics: The Creation Of Mods And Rockers ». Prenant comme point d'ancrage deux groupes de jeunes (les « Mods » et les « Rockers ») stigmatisés par la population britannique, Cohen décrit la panique morale comme étant

[...] a condition, episode, person or group of persons emerges to become defined as a threat to societal values and interests; its nature is presented in a stylized and stereotypical fashion by the mass media; the moral barricades are manned by editors, bishops, politicians and other right-thinking people; socially

accredited experts pronounce their diagnoses and solutions; ways of coping are evolved or (more often) resorted to; the condition then disappears, submerges or deteriorates and becomes more visible. Sometimes the object of the panic is quite novel and at other times it is something which has been in existence long enough, but suddenly appears in the limelight. (1980: 9)

Pour qu'un crime soit socialement construit, il faut qu'une minorité d'individus commette un acte marginal. Cette action, qui ne répond pas aux normes socialement acceptées, est présentée par certains acteurs sociaux influents comme étant déviante. Toutefois, on ne peut pas que répandre un sentiment d'insécurité dans une population, il faut aussi en faire la construction. Ainsi, Roché indique que cette construction nécessite des interactions qui « exigent la plausibilité des arguments avancés », souvent en lien avec des stéréotypes, « et avec l'autorité de celui qui les avance » (1996 : 86). Il faut donc créer un message qui génère de l'inquiétude, de la peur. Selon Girandola & Atkinson (2003), la composition de ce type de message se fait en deux temps. D'abord, on doit faire la présentation de la menace et on doit informer la population concernée de son niveau de vulnérabilité. On doit en quelque sorte créer un danger et en indiquer les risques. Dans un second temps, on doit proposer des recommandations destinées à se protéger et à faire face à cette menace.

Pour qu'un message alarmant soit assimilé par une population il faut également que certaines prédispositions psychologiques soient présentes. Girandola et Atkinson mentionnent que « l'affect influence l'attention, la mémoire, les jugements. L'acceptation d'un message persuasif est en partie déterminée par l'état affectif de l'individu » (2003). En ce sens, la peur est l'un des moyens de persuasion les plus efficaces. L'utilisation de termes tels que « nerveux », « effrayé », « apeuré », « inquiet » et « tendu » augmente les mesures psychologiques liées à la peur. De cette manière, l'assimilation d'un

message de cette nature amène l'individu à se représenter la possibilité de la menace ou du danger, ce qui provoque alors un comportement de protection. Le message amène l'individu à apposer l'étiquette de déviance à l'action proposée comme telle. Bien que ces prédispositions soient individuelles, nous croyons qu'elles sont généralisables à la population entière et donc qu'elles s'appliquent très bien au niveau macrosociologique.

Par la suite, lorsque le message générant la peur est construit, il faut le transmettre à la population. Comme l'indique Stallings, « [...] most of the time people ignore the risks in everyday life. However, when the taken-for-granted outcomes of routine activities fail to occur [...] risk and safety often become matters of public opinion discussion and remedial public policy making » (1990: 81). Il faut donc que la population soit informée de son risque de victimisation face à ce type de crime. Dans un même ordre d'idées, Phillips (1979) mentionne que les gens sont davantage préoccupés par un problème lorsque qu'il leur est rapporté. L'auteur donne en exemple l'augmentation du nombre d'individus qui considèrent avoir un problème de mauvaise haleine après le visionnement d'une « fausse publicité » faisant référence à ce problème. Dans ce phénomène, les médias jouent un rôle d'importance. De par leur pouvoir de transmission, ils donnent à un évènement survenu sur un autre continent de la proximité, de la consistance ainsi que de la visibilité. Par les images, le téléspectateur tisse « un fond visuel sur lequel se découpe la silhouette des évènements de la vie quotidienne » (Bousquet, 2002 : 36).

Selon Stallings (1990), les médias sont les acteurs les plus importants dans la construction sociale du risque. De ce point de vue, le discours public ne serait en fait que la répétition du discours présenté par les médias. Les résultats d'une étude menée par Mazur (1981) démontrent que la relation entre l'opinion publique et les médias est telle que l'opinion négative du public

envers certaines technologies controversées augmente selon l'importance de la couverture médiatique qui en est faite. Nous pouvons supposer que cette même relation est présente dans le cas de la criminalité rapportée par les médias. De même, la théorie du *Two step flow of communication* de Katz soutient que pour qu'un message soit assimilé de manière efficace, il doit être « repris et validé dans la sphère de l'intersubjectivité » (1957 : 270). Pour que ce processus de validation ait lieu, il faut que plusieurs sources affirment le même fait. Toutefois, il faut aussi rattacher une certaine crédibilité aux sources. Katz indique que « l'affirmation sera validée si les sources sont indépendantes et valorisées; si les sources sont moins valorisées ou moins convergentes, c'est l'expérience qui, en moyenne, fera pencher les jugements *d'un côté ou de l'autre* [...] » (1957). En d'autres mots, plus un message est répété, plus il acquiert le statut de fait réel. Le degré de cristallisation du message médiatique dans le discours public est donc proportionnel au nombre de sources médiatiques qui le supportent. La construction sociale du risque peut engendrer une panique morale lorsque ce dernier est perçu de manière disproportionnée par certains membres d'une société.

- La construction d'une panique morale

Selon le modèle présenté par Cohen (1972), plusieurs étapes sont préalables à l'apparition d'une panique morale dans une société. Chaque étape joue un rôle si privilégié qu'elles doivent toutes être présentes pour que l'on puisse affirmer qu'il y a réellement une panique morale. Les trois principales phases du processus de la panique morale sont : « Warning Phase », « Impact Phase » et « Reaction Phase ». Les prochaines sections s'intéressent en détail à chacune de ces phases.

Phase 1 (Warning Phase)

Pour qu'il y ait panique morale, il faut au départ la présence d'un contexte social favorable. Prenant en référence un événement arrivé à l'étranger mais rapporté par les médias, les agents de contrôle mettent alors en place des systèmes de prévention et alertent la population. En dépit de l'absence de l'acte déviant, la prédisposition au danger est renforcée et amplifiée. Il semble éminent que « quelque chose se prépare » (something's going to happen) faisant alors apparaître une paranoïa. S'il n'existe que peu (ou pas) de délits réellement commis comparativement au nombre de délits appréhendés, deux raisons possibles sont évoquées : soit que les mesures de sécurité mises en sont efficaces, soit que les délinquants ont modifié leurs plans (Cohen, 1972). L'imminence de la menace n'est toutefois jamais mise en doute. Prenons en exemple le cas d'une attaque terroriste. Les gouvernements laissent entendre qu'il n'est pas possible de prévoir une attaque comme celle du *World Trade Center*. Ce type de propos sous-entend qu'une nouvelle attaque pourrait survenir sans que l'on puisse l'empêcher. Il ne reste alors qu'à prendre toutes les mesures possibles pour en réduire les conséquences. Dès lors, l'impression de tranquillité et de sécurité est mise en doute.

Par la suite, il y a naissance d'un intérêt particulièrement ciblé envers tout ce qui concerne la déviance attendue. Politiciens, médias, ouvriers ont tous une opinion et une explication du phénomène qui consiste souvent en la stigmatisation de groupes particuliers d'individus, considérés comme étant responsables du crime à venir. Les individus ciblés deviennent en quelque sorte les démons populaires (*folk devils*). Chaque geste, chaque parole des individus stigmatisés sont interprétés comme étant en parfaite congruence avec les attentes de certaines parties de la population. C'est ainsi qu'une intolérance naît et que les rumeurs commencent à circuler. L'information transmise par les médias renforce la perception de la déviance et augmente le nombre de rumeurs associées. Le discours officiel, répété par les médias, est

aussi de nature à augmenter le sentiment d'insécurité. En bref, c'est au cours de cette première phase que certains membres de la société se préparent à vivre l'acte déviant.

Phase 2 (Impact Phase)

La seconde phase consiste en la division faite entre les « bons » et les « méchants ». Ce clivage renforce la stigmatisation de ceux qui sont considérés déviants. Le groupe est alors totalement exclu du reste de la population, dans une démarche fondée sur une vision manichéenne du contexte sociopolitique. Cette polarisation de l'opinion publique, renforcée par les médias, créer une peur de ceux qui dévient et/ou de ceux qui les remplacent symboliquement, c'est-à-dire les démons populaires. Au cours de cette phase, les acteurs qui sont jugés déviants par une certaine partie de la population acceptent leur nouveau statut, ils intègrent l'image que l'on projette d'eux. Ils commencent alors à agir de manière déviante voyant les actions des agents de contrôle comme des actes de provocation. Les agents de contrôle, quant à eux, réagissent à leur tour de manière exagérée créant une surenchère du phénomène, née d'une compréhension biaisée.

Commence alors la spirale de la violence. Les observateurs (citoyens) encouragent la déviance et favorisent l'escalade de la violence. Les agents de contrôle appliquent les lois de manière discriminatoire et disproportionnée contre le groupe considéré déviant. Par exemple, certains lieux préalablement ciblés comme étant des endroits « chauds » (*trouble spots*), sont soumis à un contrôle restrictif et ce, malgré l'absence d'acte de déviance. Les agents de contrôle justifient alors leurs actions comme étant de nature préventive et servant l'intérêt collectif. Cela a pour conséquence non pas de calmer la foule mais plutôt d'alimenter le sentiment d'injustice ressenti face aux activités déviantes. Cohen (1972) indique, en ce qui concerne l'action des agents de contrôle, qu'il s'agit d'un effet immédiat des politiques qui créent la déviance.

Cela ne s'explique pas seulement par la provocation des « folk devils » par les autorités mais aussi par l'application des règles de manière à créer l'action déviante.

Phase 3 (Reaction Phase)

La dernière étape consiste en l'association de ces actions-réactions à une valeur morale. L'action des agents de contrôle est présentée comme étant une action de prévention contre le « mal », en réaction aux actions de ceux qui dévient. À cette étape, la présence des médias a un impact crucial dans le développement de la panique morale. De fait, l'histoire racontée met en scène des bons (agents de contrôle) qui combattent des méchants (les démons populaires) dans le but de préserver la moralité. Pour appuyer cette vision des faits, l'opinion de tous devient garante de la réalité. La surreprésentation des actions déviantes amplifie la perception de leur gravité ainsi que leur fréquence. C'est ainsi que les médias, source de plusieurs rumeurs et exagérations des faits, renforcent la polarisation de l'opinion publique. Recommence alors la deuxième phase.

- Les conséquences d'une panique morale

Bien que peu fréquent, ce phénomène social n'est pas exceptionnel. Au cours des dernières décennies, la société occidentale a connu plusieurs paniques morales, entre autres en lien avec : la violence spectaculaire des supporters de football (« Hooligans ») en Grande-Bretagne pendant les années 1980; l'augmentation apparente de la dangerosité ainsi que du nombre d'agresseurs sexuels en Amérique durant les années 1990; la violence liée à l'usage de drogues aux États-Unis en 1993 (la fameuse panique des *cracks babies*); pour ne nommer que celles-ci. Bien que l'impact d'une telle panique soit démesuré

lorsqu'elle survient, une fois passée les gens ont souvent tendance à oublier. Les vestiges de la panique se retrouvent alors dans le folklore populaire. D'autres fois, les répercussions se font sentir à long terme et habitent tant le plan légal que politique ou social. (Cohen, 1972). Pensons par exemple à la stigmatisation des arabo-musulmans à la suite des attentats du 11 septembre 2001. Ceux-ci, qui ont été étiquetés comme étant des terroristes en devenir, sont soumis à des politiques discriminatoires de la part de certains gouvernements. Le profilage racial qui a lieu dans les aéroports de certains pays et qui cible directement ce groupe ethnique est une illustration de cette réalité. Aujourd'hui encore, de telles mesures sont appliquées et sont appuyées par une grande partie de la société. Les résultats d'un sondage effectué par Viscusi & Zeckhauser (2005) démontrent que près de 75% des américains sont favorables au profilage racial si cela peut réduire (de -60 minutes) leur temps d'attente dans les aéroports. On peut percevoir dans ce cas une persistance dans le temps des préjugés issus d'une panique morale.

Plusieurs auteurs se sont intéressés aux impacts d'une panique morale dans la société. Certains en sont venus à la conclusion que cela pouvait profiter aux gouvernements en place. De fait, l'attention tout comme les ressources des gouvernements sont, de cette façon, détournées des réels problèmes au profit de des politiques profitables aux élites. En ce sens, Chiricos (1996) mentionne deux exemples de cas où l'apparition d'une panique morale a servi les intérêts du gouvernement américain. La première figure de cas concerne la panique morale en lien avec la violence liée aux drogues qui a eu lieu au cours de l'année 1993 aux États-unis. Selon Chiricos, cette panique morale a profité au gouvernement de l'époque qui pouvait ainsi justifier « l'explosion » du nombre de prisons en construction. Le second exemple concerne la panique morale envers les prédateurs sexuels. L'auteur considère que la panique entourant ce phénomène, qui semblait être en pleine croissance, permettait la justification du durcissement des lois envers ce type de criminalité. Dans le

même ordre d'idées, Rothe & Muzzatti (2004) affirment que la panique entourant les attentats terroristes du 11 septembre 2001 a pu justifier les intérêts étatsuniens. Selon les auteurs, depuis le 11 septembre 2001 le public américain a été inondé d'images représentant des terroristes ou des attaques terroristes. La perception de la menace, les alertes de sécurité, la couverture médiatique ainsi que les discours politique ont probablement créé une panique morale dans ce pays. L'intensité de cette panique morale a été augmentée en raison de la peur d'être ciblé une deuxième fois par une attaque terroriste. En somme, l'entretien d'une panique morale au sein de la population étatsunienne a permis au gouvernement de continuer à justifier la guerre entreprise contre « l'axe du mal ». La démocratie peignant la toile de fond à ce conflit, sont étouffés les narratifs alternatifs de cette invasion, incluant par exemple l'appropriation des puits de pétrole.

Ce phénomène de déplacement et de dramatisation du crime n'est pas nouveau. Déjà en 1978, les auteurs Robert & Faugeron notaient que lorsqu'une société est confrontée à un temps de crise la tendance est « de faire dériver les inquiétudes de la population, qui pourraient se porter sur des problèmes immenses, mal atteignables et mettant en question les fondements de l'ordre social, vers le commode bouc émissaire du criminel » (1978 : 8). Selon eux, il est plus simple de faire du criminel un « bouc émissaire », un être redoutable qui commet un méfait à la première occasion. Bien que par définition, les criminels commettent de crimes, il existe une disproportion entre le risque suggéré et le risque réel. Les auteurs mentionnent que lors d'enquêtes concernant le sentiment d'insécurité, il ressort que « l'on redoute d'être victime d'infractions pour lesquelles le risque est minime, alors qu'on oublie de craindre des atteintes auxquelles on est plus exposé» (1978 :8). En somme, cette dérive de l'attention publique sur le crime plutôt que sur des problèmes plus importants est désirée et profitable à certains acteurs de la

société qui « ont des raisons de penser leur statut ou leur avenir menacé » (1978 : 8).

Problématique

En fonction des connaissances issues des auteurs présentés, nous remarquons qu'il ne semble pas y avoir de consensus quant aux divers aspects qui sont constitutifs du sentiment d'insécurité. Appliqué à notre objet d'étude, le sentiment d'insécurité lié au terrorisme pourrait prendre forme suite à une inquiétude vague, il s'agirait d'une peur de type « informe ». Ce concept se traduirait par l'incapacité des usagers du métro à définir l'objet de leurs peurs. Contrairement aux crimes tels le meurtre et l'agression sexuelle, le terrorisme ne peut pas être défini clairement comme une peur concrète puisqu'il s'agit d'un concept nébuleux.

Par contraste, d'autres auteurs affirment que l'insécurité face au terrorisme est une peur rationnelle basée sur des éléments concrets, des risques tangibles ainsi que sur l'environnement physique. Selon ces auteurs, les individus construisent leurs peurs en prenant compte d'une « réalité objective ». L'augmentation des mesures de sécurité, la dégradation de l'environnement physique ainsi que l'augmentation des crimes seraient en lien direct avec le sentiment d'insécurité. Appliqué au terrorisme dans les transports en commun, les jours suivants un attentat terroriste médiatisé les gens se sentiraient en insécurité et modifieraient donc leurs comportements. Cependant si aucun autre attentat ne survient par la suite, le sentiment d'insécurité aurait tendance à retourner au niveau précédent l'attentat. En somme, les usagers feraient une évaluation des dangers à partir de critères rationnels et réévalueraient constamment ces risques dans le temps. Il y a toutefois lieu de s'interroger sur

la nature supposément objective des éléments pris en compte par les individus et surtout sur le caractère rationnel (au sens universel du terme) de l'analyse qu'ils en font. Comme en font foi de nombreuses études, l'affect peut influencer significativement la perception que l'individu a de son environnement.

Par conséquent, dans le langage utilisé par Figgie, il ne s'agirait donc plus d'une peur « informe » mais bien d'une peur « concrète », c'est-à-dire fondée dans la réalité. Seulement, comme cette réalité est médiatisée par un certain nombre d'éléments devant être subjectivement évalués par les individus, il devient particulièrement intéressant de se pencher sur ce processus de construction du risque, de l'insécurité. Ainsi la « concrétisation » de la peur informe en peur concrète, dans certains contextes, peut-elle être comprise à l'aide de la notion de *panique morale*?

Dans le cadre de cette étude, nous nous intéresserons aux éléments conceptuels qui amènent les usagers du métro de Montréal à craindre d'être victimes d'un attentat terroriste (si cette crainte existe réellement) malgré l'absence de ce type d'attaque au Canada. En d'autres mots, nous tenterons de comprendre comment les usagers des transports en commun montréalais se construisent une peur concrète à partir d'une menace informe. L'objectif principal de cette étude sera donc de vérifier l'existence et la provenance de la surévaluation de la menace terroriste (*panique morale*). Plus spécifiquement, cette étude cherchera à :

1. Mesurer l'évaluation du risque fait par les répondants et comprendre s'il y a une surévaluation du risque. Si oui, à quel point?
2. Comprendre d'où vient cette surévaluation du risque. Pour ce faire, nous tenterons de comprendre si les sous-dimensions de la « consommation

médiatique », de la « perception de l'environnement physique », de la « confiance en l'État » ainsi que de « l'identification aux victimes » influencent réellement l'évaluation de la menace terroriste.

3. Comprendre la gravité perçue du terrorisme. Plus précisément, savoir si les répondants considèrent le terrorisme plus grave qu'un autre crime comparable dans la gravité et la fréquence (une tuerie).

CHAPITRE 2 : MÉTHODOLOGIE

Ce chapitre se consacre à la présentation des différentes considérations méthodologiques de cette étude et se divise en quatre principales sections. Dans la première section, le questionnaire utilisé ainsi que l'échantillon de répondants à l'étude seront présentés. Dans la deuxième section, l'opérationnalisation des différentes mesures utilisées pour répondre à notre objectif de recherche sera présentée. La troisième section consistera en la présentation des différents types d'analyses statistiques utilisés pour répondre à chacun des sous-objectifs. Les limites de l'étude seront présentées dans la dernière section.

1. Échantillon à l'étude

Depuis les dernières années, nous constatons une augmentation du nombre d'attentats terroristes médiatisés qui ciblent les transports en commun (autobus, métro, trains). Suivant cette constatation, s'il existe réellement une surévaluation de la menace terroriste, selon nous elle touchera les usagers des transports en commun. Nous supposons que les usagers réguliers du métro risquent davantage de s'identifier aux victimes des attentats terroristes qui se produisent à l'étranger. Dans le cadre de cette recherche, nous avons choisi de spécifier notre terrain d'étude au métro de Montréal. Selon nous, le fait de sonder les usagers réguliers du métro permettra d'obtenir un échantillon représentatif de la population qui se déplace en transports en commun puisqu'il est probable que les usagers du métro utilisent également l'autobus³.

³ Selon les statistiques de la Société des Transports de Montréal (2006) 26% des déplacements sont effectués en métro seulement et 32% des déplacements sont effectués à la fois en métro et en autobus.

Les données utilisées pour cette étude ont été amassées au cours de la période du 21 mai 2006 au 27 septembre 2006⁴. Pour obtenir un échantillon représentatif des usagers du métro, les données ont été recueillies à différents moments de la journée (matin, après-midi et en soirée) durant la semaine et la fin de semaine. Les participants ont été sélectionnés de façon aléatoire aux sorties de 15 différentes stations de métro (Tableau I).

Tableau I. Stations du métro de Montréal sondées et le nombre de répondants pour chaque station

Station de métro	Nombre de répondants	Pourcentage
Berri-UQAM	217	53,8%
Jean-Talon	17	4,2%
Lionel-Groulx	17	4,2%
Henri-Bourassa	20	5,0%
Mont-Royal	53	13,2%
McGill	14	3,5%
Place des Arts	4	1,0%
St-Laurent	6	1,5%
Parc	4	1,0%
Verdun	7	1,7%
Vendôme	2	0,5%
Snowdon	9	2,2%
Ville-Marie	2	0,5%
Place d'Armes	7	1,7%
Square-Victoria	23	5,7%
Total	402	100%

Pour recueillir les données, 11 étudiants du baccalauréat en criminologie de l'Université de Montréal ont accepté de participer bénévolement à la recherche. L'entrée en contact avec les usagers s'est faite par une courte présentation verbale de l'étude soit :

Bonjour, êtes-vous un usager régulier du métro? Si oui, nous procédons actuellement à une étude universitaire concernant le sentiment de sécurité des usagers du

⁴ Au cours de la semaine du 21 mai 2006, un pré-test a été effectué auprès de 38 usagers du métro de Montréal.

métro de Montréal face à la menace terroriste. Il s'agit d'un questionnaire anonyme d'une durée d'environ sept minutes. Acceptez-vous de participer?

Le consentement a été obtenu de manière orale puisque, étant donné les circonstances du questionnaire, le consentement écrit aurait été non seulement superflu mais aurait également constitué une interférence de plus pour les usagers du métro qui étaient en déplacement et probablement impatients de continuer leur chemin. Les interviews ont été effectuées de manière « face à face » et l'intervieweur inscrivait les réponses sur le questionnaire. Pour l'ensemble des 455 usagers réguliers du métro qui ont été approchés et auxquels la recherche a été expliquée, 53 ont refusé de participer à l'étude, ce qui constitue un taux de refus de 11,64%.

L'échantillon utilisé dans le cadre de cette étude comporte un total de 402 répondants. Un échantillon de cette taille permettra des analyses statistiques avec un taux d'erreur maximal de 0,05% (19 fois sur 20). Le portrait sociodémographique des répondants, qui est présenté au tableau II, démontre que l'échantillon est composé principalement de sujets d'apparence ethnique caucasienne (81,6%) et que les hommes sont légèrement plus nombreux que les femmes (54,6%). Les participants sont âgés entre 18 et 75 ans, avec un âge moyen de 32,06 ans et un écart-type de 13,63 ans. Plus de la moitié des répondants (69,02%) ont obtenu au minimum un diplôme d'études collégiales. Il est intéressant de noter qu'en ce qui concerne la croyance en une religion, près de la moitié des répondants affirme n'avoir aucune croyance religieuse (46,4%) alors que seulement 40% des sujets affirment croire en la religion catholique. Ces résultats contrastent avec ceux obtenus au recensement canadien 2001 selon lesquels 65% de la population montréalaise serait de religion catholique.

Tableau II. Portrait sociodémographique des participants

	N	%
Sexe		
Homme	220	54,6%
Femme	182	45,4%
Apparence ethnique		
Caucasien	329	81,6%
Afro-américain	22	5,5%
Arabe	23	5,7%
Autre	27	6,7%
Scolarité complétée		
Primaire	37	9,2%
Secondaire	82	20,3%
Collégiale	141	35,0%
Universitaire	138	34,2%
Croyance religieuse		
Catholique	161	40,0%
Musulmane	20	5,0%
Athée	187	46,4%
Autres	30	7,4%
N total	402	100%

2 Instrument de mesure : le questionnaire standardisé

Les données utilisées pour cette étude proviennent d'un questionnaire standardisé composé de 32 questions⁵ (Tableau III). La durée de la passation du questionnaire était d'environ sept minutes. Le questionnaire employé pour cette recherche comporte six sections. La première section contient six indicateurs et permet de dresser un profil sociodémographique des répondants. La deuxième section contient quatre indicateurs et concerne les habitudes de consommation médiatique. Ces indicateurs permettent de connaître la manière et la fréquence à laquelle les répondants se renseignent sur leur environnement. La troisième section contient cinq indicateurs qui portent sur la perception de la sécurité dans l'environnement physique du métro. Ces

⁵ Dans le cadre de cette étude le questionnaire utilisé était en langue française.

informations, mises en lien avec les autres items, permettent de connaître l'impact de la perception de l'environnement physique sur la perception de la menace terroriste. La quatrième section contient cinq indicateurs qui permettent de comprendre l'évaluation relative de la menace terroriste. La cinquième section contient sept indicateurs qui portent sur le processus d'identification aux victimes. Les indicateurs contenus dans cette section nous informent sur l'évaluation de la probabilité de la menace terroriste à Montréal ainsi que sur les changements d'habitudes de transports des répondants suite à un attentat terroriste médiatisé. Un changement d'habitude lié aux moyens de transport indiquera une probable identification aux victimes. La dernière section contient six indicateurs qui permettent de comprendre la gravité perçue du terrorisme ainsi que sur la réaction probable face à un acte terroriste.

Tableau III. Indicateurs du questionnaire portant sur l'évaluation de la menace terroriste

1. Sexe du répondant (1 : femme; 2 : homme)
2. Âge du répondant (réponse ouverte)
3. Ethnicité apparente (1 : caucasien; 2 : afro-américain; 3 : arabe; 4 : autres)
4. Niveau de scolarité (1 : primaire; 2 : secondaire; 3 : collégial; 4 : universitaire)
5. Croyance religieuse (1 : catholique; 2 : musulmane; 3 : aucune; 4 : autres)
6. Lecture des journaux- fréquence (1 : jamais; 2 : plus d'une fois par mois; 3 : plus d'une fois semaine; 4 : tous les jours)
7. Écoute nouvelles à la télévision- fréquence (1 : jamais; 2 : plus d'une fois par mois; 3 : plus d'une fois semaine; 4 : tous les jours)
8. Lecture de l'actualité sur Internet- fréquence (1 : jamais; 2 : plus d'une fois par mois; 3 : plus d'une fois semaine; 4 : tous les jours)
9. Écoute nouvelles à la radio -fréquence (1 : jamais; 2 : plus d'une fois par mois; 3 : plus d'une fois semaine; 4 : tous les jours)
10. État du métro (1 : pas du tout en bon état; 2 : moyennement en bon état; 3 : en très bon état)
11. Sentiment de sécurité – caméras de surveillance (1 : à la baisse; 2 : pas affecté; 3 : à la hausse)
12. Sentiment de sécurité –agents de surveillance (1 : à la baisse; 2 : pas affecté; 3 : à la hausse)
13. Présence de <i>folk devils</i> (0 : non; 1 : oui)
14. Identification de <i>folk devils</i> (réponse ouverte)

15. Importance relative d'un sac abandonné (1 : peu important; 2 : moyennement important; 3 : très important)
16. Insécurité lors d'insulte dans le métro (échelle Likert variant et 1 à 10, où 10 signifie « pas du tout en sécurité »)
17. Insécurité en présence d'un individu louche (échelle Likert variant et 1 à 10, où 10 signifie « pas du tout en sécurité »)
18. Insécurité en présence d'un sac abandonné (échelle Likert variant et 1 à 10, où 10 signifie « pas du tout en sécurité »)
19. Probabilité d'être victime d'un acte criminel au cours de la prochaine année (échelle Likert variant et 1 à 10, où 10 signifie « très probable »)

20. Victimisation passée (0 : non; 1 : oui)
21. Modification des habitudes de transports : après le 11 septembre 2001 (0 : non; 1 : oui)
22. Modification des habitudes de transports : après attaques de Londres en 2005 (0 : non; 1 : oui)
23. Modification des habitudes de transports : après démantèlement d'une cellule terroriste à Toronto le 2 juin 2006 (0 : non; 1 : oui)
24. Modification des habitudes de transports : après un attentat en Irak (0 : non; 1 : oui)
25. Probabilité que le métro de Montréal sera la cible d'une attaque au cours de la prochaine année (1 : pas du tout probable; 2 : peu probable; 3 : probable; 4 : très probable)
26. Moment d'une potentielle attaque (1 : matin; 2 : midi; 3 : soir; 4 : risque constant)

27. Sentence accordée à un terroriste qui fait cinq morts (réponse ouverte)
28. Sentence accordée à un individu qui commet une tuerie (réponse ouverte)
29. Politique canadienne adéquate pour contrer le terrorisme (0 : non; 1 : oui)
30. Plus apte à protéger les usagers du métro contre le terrorisme (1 : agents de sécurité du métro; 2 : police de Montréal; 3 : gouvernement; 4 : vous-même; 5 : personne)
31. Manière de réagir advenant l'implication dans une attaque terroriste (0 : non; 1 : oui)
32. Personnellement à risque d'être victime d'une attaque terroriste dans le métro de Montréal (0 : non; 1 : oui)

3. Les mesures

L'objectif principal de cette étude est de comprendre s'il y a présence d'une panique morale au sein des usagers du métro de Montréal. Pour répondre à cet objectif, trois dimensions de la panique morale seront observées : la surévaluation de la menace terroriste, la réinterprétation de l'environnement et

la gravité perçue des crimes. Nous tenterons de comprendre s'il y a présence d'une surévaluation de la menace terroriste de la part des répondants. Nous supposons que le fait de surévaluer la menace terroriste est le résultat d'une réinterprétation de l'environnement, basée un sentiment d'insécurité face au terrorisme. Nous tenterons également de comprendre si la gravité perçue du terrorisme est plus élevée que la gravité perçue d'un crime comparable (une tuerie). En présence d'une panique morale, la gravité perçue du terrorisme devrait être plus importante que pour tous les autres crimes.

3.1. Les variables dépendantes

3.1.1. La surévaluation de la menace terroriste

Afin de vérifier la présence d'une surévaluation de la menace terroriste parmi les répondants, deux indicateurs ont été utilisés. Le premier indicateur concerne la perception que le répondant a de son risque personnel d'être victime d'une attaque terroriste dans le métro de Montréal (0 : non; 1 : oui). Une analyse descriptive des réponses à cet indicateur indique que 20,5% des répondants considèrent être personnellement à risque d'être victime d'une attaque terroriste dans le métro de Montréal. Cet indicateur fait référence à évaluation instinctive, à une peur émotive pour laquelle le contexte environnemental importe peu.

Le second indicateur concerne l'évaluation de la probabilité que le métro de Montréal soit la cible d'une attaque terroriste au cours de la prochaine année (1 : pas du tout probable; 2 : peu probable; 3 : probable; 4 : très probable). Afin de répondre à notre objectif de recherche, cet indicateur a été dichotomisé (0 : non-probable; 1 : probable). Une analyse descriptive des réponses à cet indicateur indique que 36,8% des répondants considèrent la

menace terroriste à Montréal comme probable. Cet indicateur fait référence à une évaluation d'un risque plus éloigné, pour lequel l'évaluation est faite de manière plus réfléchie, mettant en contexte un ensemble d'éléments, dont l'information fournit par les médias.

3.1.2. La gravité relative du terrorisme

La recension des écrits présentée au premier chapitre nous a permis de constater que les gens sanctionnent plus durement les crimes pour lesquels ils associent un niveau de gravité élevé. Nous tenterons de vérifier si le niveau de gravité perçu associé au terrorisme est plus important que le niveau de gravité perçu d'un autre crime comparable dans la nature et la fréquence. Pour répondre à ce sous-objectif, des indicateurs de sentences (années) seront utilisés. Plus précisément, nous tenterons de comprendre si la sentence moyenne donnée à un terroriste qui fait cinq morts est différente de la sentence moyenne donnée à un individu qui commet une tuerie qui fait cinq morts. Nous supposons qu'une importante différence de moyennes entre ces deux indicateurs indiquera une différence de gravité perçue.

3.2. Les variables indépendantes : les différentes sources de l'évaluation du risque d'attentat terroriste

La provenance de la surévaluation de la menace terroriste est mesurée par quatre dimensions : la consommation médiatique, la confiance en l'État, l'identification aux victimes ainsi que la perception de l'environnement physique. Plusieurs indicateurs composent chacune de ces dimensions.

3.2.1. Première dimension : la consommation médiatique

La première dimension concerne la consommation de médias des répondants. Elle contient différents indicateurs de consommation médiatique. Pour répondre à notre sous-objectif de recherche, nous avons procédé à la création d'une échelle⁶ qui regroupe quatre items concernant la fréquence de consommation des différents types de médias : journaux, télévision, Internet et radio. Cette échelle est de type continu et les scores sont distribués entre 4 et 16. Les répondants qui ont un score qui se situe entre 3 et 7 sont considérés avoir un niveau de consommation médiatique faible (5,7% des répondants), ceux dont le score varie entre 8 et 11 sont considérés avoir un niveau de consommation médiatique moyen (49,1% des répondants) et ceux dont le score varie entre 12 et 16 sont considérés avoir un niveau de consommation médiatique élevé (45,2% des répondants). Bien que la consistance interne de l'échelle soit faible (alpha de Cronbach de 0,33), elle n'influence pas la validité de celle-ci puisque dans le cadre de cette étude nous désirons connaître l'importance de la consommation médiatique des répondants et non les relations entre les différents types de médias.

3.2.2 Seconde dimension : la confiance en l'État

La seconde dimension contient deux indicateurs en lien avec la confiance en l'État. Le premier indicateur de cette dimension concerne l'efficacité des politiques canadiennes actuelles pour contrer le terrorisme au Canada (0 : non; 1 : oui). Une analyse descriptive des résultats à cet indicateur indique que seulement 34,9% des répondants considèrent comme adéquates les politiques canadiennes actuelles.

⁶ Gestion des données manquantes de type *Listwise*

Le deuxième indicateur concerne la perception de l'aptitude du gouvernement canadien à agir le plus efficacement pour contrer le terrorisme. Une analyse descriptive des résultats à cet indicateur indique que seulement 20,7% des répondants affirment que le gouvernement est le plus apte à prévenir une attaque terroriste au Canada⁷.

3.2.3. Troisième dimension : l'identification aux victimes

La troisième dimension contient quatre indicateurs concernant l'identification aux victimes. Pour comprendre la surévaluation de la menace terroriste, il est important de considérer l'effet des attentats terroristes qui se produisent à l'étranger sur la perception de la sécurité personnelle des participants. Le premier indicateur utilisé concerne la modification des habitudes de transport des répondants durant les jours qui ont suivi des attentats terroristes médiatisés⁸. Dans le cadre de cette étude, une échelle ordinale de modification des habitudes de transports a été créée⁹. Cette dernière est composée de quatre items¹⁰. Les scores de cette échelle sont distribués entre 0 et 4 (0 : pas de modification; 4 : modification pour chaque attentat).

⁷ 26,8% des répondants considèrent qu'ils sont eux-mêmes les plus aptes à se protéger contre un éventuel attentat terroriste; 26,5% des répondants croient que personne ne peut prévenir ce type de crime; 21,8% des répondants affirment que la police de Montréal est la plus apte à protéger les Canadiens contre le terrorisme et 4,2% des répondants affirment que se sont les agents de sécurité du métro de Montréal qui sont les plus aptes à prévenir un attentat terroriste dans le métro.

⁸ Les indicateurs de cette sous-dimension portent sur les attentats qui se sont produits au cours des dernières années (les attaques du 11 septembre 2001, les attentats de Londres en 2005, le démantèlement de la cellule de présumés terroristes et les attentats en Irak).

⁹ Chaque modification d'habitude/attentat augmente de 1 le score à l'échelle.

¹⁰ Une analyse descriptive des quatre items de l'échelle indique que c'est suite aux attentats du 11 septembre 2001 que le plus de répondants affirment avoir modifié leurs moyens de transports (39,7%). On observe que peu de répondants ont modifié leurs habitudes de transports dans les jours qui ont suivi les attentats de Londres (5,4%) ainsi que suite au démantèlement d'une présumée cellule terroriste à Toronto (1,7%). En revanche, nous constatons que 15,9% des répondants affirment modifier leurs habitudes de transports lorsqu'un attentat terroriste se produit en Irak. Cette dernière constatation est pour le moins surprenante puisque les victimes de ces attentats partagent peu de caractéristiques avec

Le deuxième indicateur concerne le moment de la journée auquel le risque d'attentat terroriste semble le plus élevé. Dans le cas d'une identification aux victimes, l'on s'attend à ce que les répondants indiquent l'heure de pointe comme moment le plus à risque puisque les attentats terroristes visant les transports en commun se produisent habituellement à ces heures. Pour les fins d'analyses, cette variable a été dichotomisée (0 : pas aux heures de pointe; 1 : aux heures de pointe). À cette question, 66,8% des répondants ont affirmé que le risque était plus élevé aux heures de pointe.

Le troisième indicateur concerne la présence de victimisation passée (0 : non; 1 : oui). La recension des travaux nous a permis de constater que l'évaluation de risque criminel est influencée par les victimisations passées. Les individus qui ont été victimisés risquent de percevoir de manière plus élevée le risque d'une seconde victimisation. Une analyse descriptive nous indique que 18,4% affirment avoir été victime d'un acte criminel au cours de la dernière année.

Le quatrième indicateur concerne l'évaluation de la probabilité d'être victime d'un acte criminel au cours de la prochaine année¹¹. Pour les fins d'analyse, cet indicateur a été dichotomisé (0 : non-probable; 1 : probable). Nous constatons une différence de moyenne significative entre la victimisation passée et l'évaluation probable d'être victime d'un acte criminel au cours de la prochaine année ($\eta^2 = 0,23^{**}$). Plus précisément, les participants qui ont été victimisés l'an dernier évaluent plus fortement la probabilité d'être victime

l'ensemble des répondants. Il serait toutefois précité de conclure à une identification aux victimes dans ce cas. En effet, ce résultat peut s'expliquer, entre autres, par l'implication du Canada dans les conflits au Moyen-Orient. Plus précisément, à plusieurs reprises au cours de la collecte de données les répondants faisaient état de l'accentuation de leur crainte d'une riposte suivant l'implication du Canada dans la guerre en Afghanistan, par exemple. Nous pouvons donc supposer que cette logique est appliquée par les répondants qui modifient leurs habitudes de transports suivant un attentat terroriste en Irak.

¹¹ En moyenne, les répondants évaluent faiblement le risque d'être victime d'un acte criminel au cours de la prochaine année (une moyenne de 3,59/10 avec un écart-type de 2,16 où 10 signifie que c'est très probable).

d'un acte criminel au cours de la prochaine année. Ce résultat est congruent avec les travaux portant sur la victimisation et l'insécurité.

3.2.4. Quatrième dimension : la perception de l'environnement physique

La quatrième dimension de la surévaluation de la menace terroriste concerne la perception de l'environnement physique. Plusieurs auteurs ont démontré l'importance de la perception de l'environnement physique dans la genèse de l'insécurité et la perception du risque criminel. Cette sous-dimension a été mesurée à l'aide de cinq indicateurs.

Le premier indicateur permet de connaître l'appréciation de l'état physique des installations du métro (par rapport aux graffitis, à la malpropreté, au délabrement). Pour les fins d'analyses, nous avons dichotomisé cet indicateur (0 : pas du tout en bon état; 1 : en bon état). Une analyse descriptive de cet indicateur démontre que 90,6% des répondants considèrent le métro comme étant au minimum en bon état.

Le deuxième indicateur concerne le sentiment de sécurité des répondants lorsqu'ils sont en présence de mesures de sécurité visibles dans l'environnement (caméras de surveillance & agents de sécurité). Pour les fins d'analyses, une échelle continue de visibilité des moyens de surveillance a été créée. Cette échelle regroupe deux items. Les scores se distribuent entre 2 et 6 (2 : sentiment de sécurité affecté à la baisse; 4 : sentiment de sécurité pas affecté; 6 : sentiment de sécurité affecté à la hausse). L'alpha de Cronbach de l'échelle est de 0,58, ce qui indique une bonne consistance interne. Une analyse descriptive des résultats de cette échelle indique que généralement, les

mesures de sécurité visibles à l'intérieur du métro rassurent les usagers (moyenne de 4,59; écart-type de 0,98).

Le troisième indicateur concerne la préoccupation de répondants face à la menace terroriste. Initialement, cet indicateur vérifiait l'importance relative de certaines incivilités rencontrées dans le métro. Le répondant devait classer en ordre de préoccupation trois événements : 1 : on vous insulte; 2 : vous remarquez la présence d'un individu qui semble louche; 3 : vous remarquez la présence d'un sac abandonné dans le métro (représentation symbolique du terrorisme). Pour les fins d'analyses, seul l'item du sac abandonné a été utilisé. Nous avons ainsi pu discriminer les répondants pour lesquels la présence d'un sac abandonné est la situation la plus préoccupante. Cet indicateur a par la suite été dichotomisé (0 : ce n'est pas le sac qui préoccupe/insécurise le plus; 1 : c'est le sac qui préoccupe/insécurise le plus).

Le quatrième indicateur mesure le sentiment de sécurité des répondants lorsqu'ils sont en présence d'un sac abandonné dans le métro. Cet indicateur est mesuré à l'aide d'une échelle de type Likert qui varie entre 1 et 10 (1 : en totale sécurité; 10 : pas du tout en sécurité). Une analyse descriptive indique que le score moyen obtenu à cette échelle est de 4,5/10 avec un écart-type de 3,03.

Le cinquième indicateur concerne l'identification de démons populaires (*folk devils*) par les répondants dans la société. Notre demandions aux répondants si, selon eux, certains groupes identifiables sont victimes de préjugés/stigmatisations lorsqu'on parle de terrorisme. Il est possible de supposer que la réponse à cette question est similaire à la perception personnelle du répondant¹². Nous observons que 65,8% des répondants

¹² En raison du caractère délicat de cet indicateur, la question a été élargie à la perception de la société québécoise. En effet, il est fort probable qu'une question posée directement aurait

considèrent qu'effectivement certains individus sont victimes de préjugés/stigmatisés lorsque l'on fait référence au terrorisme dans la société québécoise. Principalement les gens considèrent que les populations arabo-musulmanes sont celles qui vivent le plus de stigmatisation quant au terrorisme (151 répondants). Parmi les autres groupes qui sont considérés comme victime de préjugés nous retrouvons les Noirs (20 répondants), les extrémistes religieux (11 répondants) ainsi que les pauvres (8 répondants). En bref, ce résultat indique que la population arabo-musulmane est plus associée au terrorisme que tous autres groupes.

4. Stratégies d'analyse statistique

Afin de répondre à chacun des sous-objectifs de cette étude, différents types d'analyses statistiques seront utilisés. Tout d'abord, pour répondre au premier sous-objectif de l'étude («Mesurer l'évaluation du risque fait par les répondants et comprendre s'il y a une surévaluation du risque. Si oui, à quel point? ») des tests de d'indépendance ainsi que des tests de comparaison de moyennes seront effectués. Ces analyses permettront de comprendre s'il y a présence d'une surévaluation de la menace terroriste. De plus, elles permettront de comprendre l'influence de chacune des variables démographiques sur l'évaluation de la menace terroriste.

Pour répondre au deuxième sous-objectif de cette étude («Comprendre d'où vient cette surévaluation du risque ») des tests de moyennes seront effectués. Ces analyses permettront de comprendre l'effet de la consommation médiatique sur la surévaluation de la menace terroriste. Pour comprendre

offusqué de nombreux répondants, qui auraient refusé de répondre de peur d'être considérés racistes.

l'effet des autres indicateurs de la panique morale sur la surévaluation de la menace terroriste, des analyses de régressions logistiques seront effectuées. Ces analyses permettront de prédire quels sont les répondants qui ont le plus de chances de surévaluer le risque d'être personnellement victime d'un attentat terroriste ainsi que les répondants qui ont le plus de chances de considérer probable que le métro de Montréal soit la cible d'une attaque terroriste au cours de la prochaine année.

Pour répondre au troisième sous-objectif de cette étude (« Comprendre la gravité relative perçue du terrorisme. Plus précisément, savoir si les répondants considèrent le terrorisme plus grave qu'un autre crime comparable dans la gravité et la fréquence, soit une tuerie ») des tests de comparaison de moyennes ainsi que des corrélations seront effectués. Ces analyses permettront de comprendre la gravité perçue de ces crimes (terrorisme et tuerie) selon les différentes variables démographiques. Par la suite, pour comprendre comment et jusqu'à quel point les facteurs démographiques influencent le niveau de gravité perçue pour chacun des crimes, des analyses de régressions multiples seront effectuées.

L'utilisation des méthodes d'analyses quantitatives ainsi que du sondage scientifique comme outil de cueillette de données a comme avantage de nous permettre un échantillon plus important mais ne nous permet pas d'obtenir un entretien en profondeur de la part des usagers. Nous procéderons de manière hypothético-déductive plutôt que par induction, malgré que cette dernière approche soit plus conventionnelle dans les recherches visant les constructions sociales. Nous croyons toutefois pouvoir nous permettre ce type d'analyse puisque nous nous basons sur un corpus important de recherches qualitatives qui ont déjà raffiné nos concepts.

5. Limites de la présente étude

Cette dernière section porte sur les limites méthodologiques et pratiques de la présente étude. Tout d'abord, nous sommes conscients que l'utilisation d'une version anglaise de questionnaire aurait permis une représentativité plus importante de l'ensemble des usagers réguliers du métro. Toutefois, seulement 11 usagers sur l'ensemble des 455 usagers abordés ont été exclus en raison de la langue, ce qui est, somme toute, acceptable vu les circonstances.

Une autre limite de cette étude est l'âge d'admissibilité des répondants pour la participation à cette étude. Le fait que l'étude s'adresse à un échantillon d'adultes ne nous permet pas d'obtenir l'opinion des usagers qui sont âgés de moins de 18 ans. Bien qu'il ait été intéressant de connaître la perception des usagers d'âge mineur, nous avons décidé de nous y abstenir considérant que le consentement des parents aurait été nécessaire. Cette condition aurait rarement pu être complétée vu les circonstances de la passation du questionnaire.

Par la suite, nous sommes conscients que les résultats de cette étude ne pourront pas être généralisés à l'ensemble de la population montréalaise. Il est en effet possible que les répondants qui surévaluent le plus fortement la menace terroriste par rapport aux transports en commun utilisent d'autres moyens de transport, par exemple l'automobile, ou ont sensiblement réduit leur usage du métro comme moyen de transport, et sont donc sous-représentés dans notre échantillon. Il serait donc intéressant de comparer les résultats de cette étude avec d'autres qui seraient fondés d'un échantillon composé d'individus travaillant dans les édifices qui sont symbolique de notre société, par exemple la bourse, le quartier des finances. Toutefois, nous croyons que les résultats de cette étude seront généralisables à l'ensemble des usagers qui utilisent les transports en commun (autobus, métro et trains de banlieues)

puisque ceux-ci doivent probablement prendre le métro lors de leurs déplacements.

Une dernière limite de cette étude est liée à la géographie. Nous ne pourrions généraliser nos résultats au sujet des médias à l'ensemble de la population canadienne étant donné la différence entre la culture francophone québécoise et la culture anglo-saxonne. En effet, les anglo-saxons écoutent davantage la télévision américaine ce qui, selon nous, les rend plus sensibles à la vision étasunienne tant dans le discours officiel que dans la couverture médiatique du terrorisme (Trépanier, 2004). Par contre, nos conclusions sur la construction du sentiment d'insécurité devraient être généralisables.

CHAPITRE 3 : ANALYSES & DISCUSSION

Cette troisième section de l'étude vise à vérifier, de manière empirique, s'il existe une surévaluation de la menace terroriste chez les usagers du métro de Montréal (sous-objectif 1). Advenant la présence d'une surévaluation de la menace terroriste, nous tenterons d'en comprendre la provenance (sous-objectifs 2). Enfin, nous tenterons de comprendre la gravité perçue du terrorisme par rapport à un crime similaire, une tuerie (sous-objectif 3). Les analyses statistiques pour chacun des objectifs ont été effectuées avec un échantillon de 402 usagers du métro de Montréal, recueilli entre les mois de mai et septembre 2006.

Section 1 : Évaluation de la menace terroriste selon les caractéristiques personnelles

Le premier sous-objectif de l'étude est de comprendre s'il y a présence d'une surévaluation de la menace terroriste pour les usagers du métro. Afin de répondre à ce sous-objectif, deux indicateurs ont été mesurés : l'évaluation du risque d'être personnellement victime d'un acte terroriste et l'évaluation du risque que le métro de Montréal soit la cible, au cours de la prochaine année, d'une attaque terroriste. Une analyse descriptive permettra de répondre à ce premier sous-objectif. De plus, des tests d'indépendance ainsi que des tests de comparaison de moyennes permettront de comprendre si l'évaluation de la menace terroriste est différente selon les indicateurs sociodémographiques.

Dans un premier temps, nous constatons que 20,5% des répondants considèrent probable d'être personnellement victime d'une attaque terroriste

dans le métro et plus du tiers des répondants (36,8%) considèrent probable¹³ que le métro de Montréal soit la cible d'une attaque terroriste au cours de la prochaine année. La menace terroriste au Canada étant objectivement très faible¹⁴, quasi incalculable, nous estimons que toute évaluation de la menace comme « probable » équivaut à une surévaluation.

Dans un deuxième temps, pour comprendre si la surévaluation de la menace terroriste est différente selon les différents indicateurs sociodémographiques, des tests d'indépendance et des tests de comparaison de moyennes ont été effectués. Les résultats présentés au tableau IV indiquent les répondants dont le niveau de scolarité est plus faible, soit primaire et secondaire, procèdent à une évaluation de la menace terroriste à Montréal qui est plus élevée que la moyenne ($\eta^2 : 0,23^{**}$). Ce résultat est congruent avec ceux obtenus par Elchardus, De Groof & Smits (2003), selon lesquels les gens plus instruits jugent que les risques de victimisation criminelle sont moins importants.

Toutefois un niveau élevé de scolarité peut également être associé à la présence d'un sentiment d'insécurité. En effet, les répondants plus scolarisés ont un niveau de consommation médiatique plus important ($\eta^2 : 0,32^{**}$), ce qui est associé à une identification aux victimes ($\eta^2 : 0,23^*$). Donc en sachant que le fait de s'identifier aux victimes augmente la perception de la menace, nous pouvons affirmer que le fait d'avoir un niveau de scolarité plus élevé (collégial et universitaire) influence également l'augmentation d'un sentiment d'insécurité ainsi qu'une surévaluation de la menace.

¹³ Plus précisément, 31,8% des répondants considèrent qu'il est probable que le métro de Montréal soit la cible d'une attaque terroriste au cours de la prochaine année et 5% des répondants considèrent cette éventualité comme étant très probable.

¹⁴ Aucun attentat terroriste important ne s'est produit depuis l'affaire *Air India* en 1985.

Tableau IV. L'évaluation de la menace terroriste selon les différents indicateurs sociodémographiques

	Risque personnel		Risque d'attentat à Montréal	
	Phi	Eta	Phi	Eta
Age		0,28		0,31
Sexe	0,02		0,02	
Ethnicité apparente	0,11		0,11	
Niveau de scolarité		0,07		0,23**
Croyance religieuse	0,13*		0,13*	

Les résultats présentés au tableau IV démontrent l'absence de différence significative de l'évaluation de la menace terroriste selon l'âge, le sexe ainsi que l'ethnicité apparente. Une explication plausible de ces résultats, qui vont à l'encontre de la majorité des travaux portant sur l'insécurité, est en lien avec la nature même du crime étudié. Généralement, les études qui s'intéressent au sentiment d'insécurité ainsi qu'à la perception du risque utilisent comme indicateurs de la criminalité des crimes dont le risque de victimisation objectif est plus élevé pour les femmes et les personnes âgées (par exemple une agression sexuelle, les agressions, les voies de faits, etc). Il n'est donc pas surprenant que ces individus présentent un niveau d'insécurité plus élevé face à ces crimes. En revanche, le terrorisme est un crime rare, qui cible les victimes de manière indiscriminée et contre lequel il est quasi impossible de se prémunir. Nous pouvons donc supposer que les hommes et les femmes, peu importe leur âge, procèdent à une évaluation rationnelle du risque de victimisation, prenant en considération différents facteurs dont le risque objectif de victimisation. Ainsi, pour un crime tel que le terrorisme la présence d'un sentiment d'insécurité serait répartie également pour l'ensemble de la population.

En somme, nous pouvons affirmer qu'il existe une surévaluation de la menace terroriste pour plus du tiers des répondants. Les résultats des tests d'indépendance et des tests de comparaison de moyennes ont démontré que le

niveau d'éducation est le seul indicateur sociodémographique qui influence significativement l'évaluation de la menace terroriste à Montréal. Dans la section qui suit, nous tenterons de comprendre l'influence des différentes sous-dimensions conventionnelles de la panique morale sur la surévaluation de la menace terroriste.

Section 2. La provenance de la surévaluation de la menace terroriste

Dans la section précédente, la présence d'une surévaluation de la menace terroriste a été démontrée chez plus du tiers des répondants. Dans la présente section, nous tenterons de répondre au deuxième sous-objectif de l'étude, qui est de connaître la provenance de cette surévaluation de la menace terroriste. Nous tenterons de comprendre si les dimensions de la « confiance en l'État », de la « consommation médiatique », de « l'évaluation de l'environnement physique » et de « l'identification aux victimes » influencent réellement l'évaluation de la menace terroriste. Afin de répondre à ce sous-objectif, des tests de comparaison de moyennes ainsi que des analyses de régressions logistiques seront effectués¹⁵ pour chacune des dimensions. De plus, des analyses de régressions logistiques seront réalisées dans un modèle général.

2.1. L'effet de la confiance en l'État sur l'évaluation de la menace terroriste

La confiance en l'État est mesurée par deux indicateurs : l'impression que les politiques canadiennes sont adéquates pour contrer le terrorisme et l'impression que le gouvernement est apte à une intervention efficace. En

¹⁵ Les données ont été entrées de manière « Enter ».

prenant en considération les travaux portant sur la perception du risque, une relation significative devrait être observée entre la perception de la menace terroriste et la confiance en l'État. D'une part, la confiance en l'État devrait diminuer l'évaluation du risque personnel d'être victime d'un attentat terroriste. D'autre part, la confiance en l'État devrait également diminuer l'évaluation du risque d'une attaque terroriste à Montréal.

Les résultats des analyses présentés au tableau V démontrent que la confiance en l'État ne permet pas de prédire de manière significative l'évaluation du risque personnel d'être victime d'une attaque terroriste ($p > 0,05$).

Tableau V. Modèles de prédiction de l'évaluation du risque terroriste par rapport à la confiance en l'État

	Risque personnel Considère être à risque : 1				Risque d'attentat à Montréal Probable qu'un attentat arrive à Montréal: 1			
	B	Wald	Sign.	Exp (b)	B	Wald	Sign.	Exp. (b)
Politiques canadiennes adéquates	-0,295	0,905	0,34	0,745	-0,516	4,502	0,03	0,597
Gouvernement apte à une intervention efficace	-0,186	0,465	0,495	0,830	0,115	0,284	0,59	1,122
Niveau de signification: 0,40 Hosmer et Lemeshow: Chi square : 0,013ns Nagelkerke : 0,00 % de bonne classification : 82,1					Niveau de signification : 0,09 Hosmer et Lemeshow : Chi square : 0,07ns Nagelkerke : 0,01 % de bonne classification : 63,2			

Nous constatons que la confiance en l'État explique faiblement la perception du risque terroriste à Montréal (variance expliquée de 1%¹⁶; niveau de signification du modèle de 0,09; pourcentage de bonne classification de 63,2¹⁷; un coefficient Wald significatif et supérieur à 2¹⁸). Ainsi, toute chose

¹⁶ Cette mesure découle du coefficient de Nagelkerke.

¹⁷ Cela indique que les répondants qu'on avait prédit qu'ils allaient surévaluer le risque

étant égale par ailleurs, seuls les répondants qui jugent que les politiques canadiennes en matière de terrorisme sont adéquates ont une perception moins élevée la menace terroriste à Montréal (Exp. b : 0,59). Ce résultat concorde avec les conclusions de Snyder (1982) selon lesquelles le citoyen qui considère l'État apte à le protéger se sent davantage en sécurité. Néanmoins, nous ne pouvons pas affirmer que la dimension de la confiance en l'État influence l'évaluation de la menace terroriste.

2.2. L'effet de la consommation médiatique sur l'évaluation de la menace terroriste

La consommation médiatique est mesurée par un seul indicateur : une échelle de consommation des différents médias. Cette échelle a été créée à l'aide de quatre items de consommation de différents médias. Plusieurs travaux ont démontré l'importance du rôle des médias dans la perception du risque. En se basant sur les résultats de ces études, nous devrions observer une relation positive entre le niveau de consommation médiatique et l'évaluation de la menace terroriste : Autrement dit, les répondants qui consomment un niveau important de médias devraient surévaluer le risque d'être personnellement victime d'une attaque terroriste ainsi que celui d'un attentat terroriste à Montréal. Pour comprendre l'influence des médias sur l'évaluation de la menace terroriste, des tests de comparaison de moyennes ont été effectués.

Premièrement, en ce qui concerne l'évaluation du risque personnel, nous n'observons pas de différence significative selon le niveau moyen de consommation médiatique ($t = 0,15$ ns). Ce résultat est pour le moins surprenant et va à l'encontre de la majorité des travaux portant sur l'impact

d'attentat à Montréal l'on effectivement fait dans 63,2% des cas.

¹⁸ Un Wald supérieur à 2 témoigne d'une importance statistique.

des médias dans la genèse du sentiment d'insécurité ainsi que les résultats de la plupart des recherches sur le terrorisme. Une explication possible de ce résultat est que les grands consommateurs de médias se sont identifiés fortement aux victimes des attentats médiatisés. Ce faisant, leur évaluation du risque d'être victime d'une attaque terroriste dans le métro est si élevée qu'ils ont complètement modifié leurs habitudes de transport et sont donc sous-représentés dans notre étude.

Pour vérifier cette dernière hypothèse, un test de comparaison de moyennes a été effectué. Les résultats de cette analyse indiquent une différence modérée ($\eta^2 : 0,23^*$) entre la consommation médiatique et la modification des habitudes de transport les jours suivant un attentat terroriste médiatisé. Ainsi, lorsqu'un attentat terroriste se produit et qu'il est médiatisé, les grands consommateurs de médias modifient leurs moyens de transport dans les jours/semaines qui suivent. Ce résultat est congruent avec les travaux portant sur le processus d'identification aux victimes. De plus, ce résultat confirme l'hypothèse selon laquelle les répondants qui ont un niveau important de consommation médiatique ressentent plus d'insécurité face au terrorisme et risquent davantage de modifier leurs moyens de transport.

Deuxièmement, en ce qui concerne l'influence de la consommation médiatique sur l'évaluation du risque terroriste à Montréal, les résultats des tests de comparaison de moyennes indiquent une différence de moyennes modérée ($\eta^2 : 0,24^*$) entre la consommation médiatique et l'évaluation de la menace terroriste à Montréal. Plus précisément, les répondants qui consomment beaucoup de médias¹⁹ évaluent plus fortement le risque terroriste à Montréal. Ce résultat est congruent avec les travaux portant sur l'influence des médias dans la perception du risque. Comme le mentionne Gebotys et

¹⁹ Il s'agit de répondants qui ont obtenu un score de 12/16 ou plus sur l'échelle de consommation médiatique.

coll. (1988) les individus qui sont de grands consommateurs de médias perçoivent le risque criminel²⁰ de manière disproportionnée. Nous pouvons ainsi supposer que les grands consommateurs de médias intègrent davantage le discours plutôt alarmant présenté par les médias.

En somme, nous constatons que la dimension de la consommation médiatique influence l'évaluation de la menace terroriste. Il faut préciser que cette influence est plus marquée lorsqu'il s'agit d'une évaluation de la menace qui est réfléchie (attaque à Montréal). Ainsi, nous pouvons supposer que les répondants qui consomment plusieurs types de médias procèdent à une évaluation du risque qui prend en considération différents faits qui sont rapportés par les médias et qu'ils intègrent davantage le discours de ceux-ci.

2.3. L'effet de l'identification aux victimes sur l'évaluation de la menace terroriste

L'identification aux victimes est mesurée par quatre indicateurs : le risque d'attentat aux heures de pointe, la victimisation passée, l'évaluation du risque criminel pour la prochaine année et la modification des habitudes de transport les jours suivant un attentat terroriste médiatisé. En prenant en considération les travaux portant sur le processus d'identification aux victimes, une relation positive devrait être observée entre le fait de s'identifier aux victimes et l'évaluation de la menace terroriste. D'une part, nous devrions observer une influence de l'identification aux victimes sur l'évaluation du risque

²⁰ Le risque criminel correspond à l'évaluation de la probabilité d'être victime d'un acte criminel au cours de la prochaine année.

personnel²¹ d'être victime d'un attentat terroriste dans le métro ainsi que sur celle du risque d'attaque terroriste dans le métro de Montréal.

Le tableau VI présente les résultats des analyses de régressions logistiques entre les différents indicateurs de l'identification aux victimes et l'évaluation de la menace terroriste. Tout d'abord, nous constatons l'identification aux victimes permet de prédire significativement ($p < 0,01$) l'évaluation du risque personnel d'être victime d'une attaque terroriste. Ainsi deux indicateurs augmentent les chances de surévaluer le risque personnel. En effet, toute chose étant égale par ailleurs, les chances de surévaluer le risque personnel augmente lorsque le répondant a été victime d'un acte criminel au cours de la dernière année (Exp. b : 1,7) et lorsqu'il affirme avoir modifié ses habitudes de transports les jours suivant un attentat terroriste médiatisé (Exp. b : 2,2). De plus, nous constatons que l'indicateur de la modification des habitudes de transport prédit mieux les chances de surévaluer le risque personnel que la victimisation passée.

L'identification aux victimes permet également de prédire de manière significative ($p < 0,01$) l'évaluation de la menace terroriste à Montréal et permet d'expliquer un pourcentage de variance plus élevé que pour l'évaluation du risque personnel (14%). Nous constatons que deux indicateurs augmentent le risque de surévaluer le risque d'attentat terroriste à Montréal. En effet, toute chose étant égale par ailleurs, les chances de surévaluer la menace terroriste à Montréal augmentent lorsque les répondants affirment modifier leurs habitudes de transport les jours suivants un attentat terroriste médiatisé (Exp. b : 2,8) et lorsqu'ils considèrent comme probable le fait d'être victime d'un acte criminel au cours de la prochaine année (Exp. b : 2,7).

²¹ Le risque personnel correspond à l'évaluation de la probabilité d'être personnellement victime d'une attaque terroriste dans le métro de Montréal.

Tableau VI. Modèles de prédiction de l'évaluation de la menace terroriste par rapport à l'identification aux victimes

	Risque personnel Considère être à risque : 1				Risque d'attentat à Montréal Probable qu'un attentat arrive à Montréal: 1			
	B	Wald	Sign.	Exp (b)	B	Wald	Sign.	Exp. (b)
Risque d'attentat aux heures de pointe	0,251	0,800	0,37	1,286	-0,222	0,969	0,32	0,801
Victimisation passée	0,535	2,854	0,09	1,707	0,262	0,899	0,34	1,300
Risque criminel au cours de la prochaine année	0,474	1,986	0,15	0,606	1,009	13,119	0,00	2,742
Modifications des habitudes de transports suite à un attentat médiatisé	0,82	9,297	0,00	2,292	1,060	23,328	0,00	2,887
Niveau de signification: 0,00 Hosmer et Lemeshow: Chi square : 6.112ns Nagelkerke : 0,06 % de bonne classification : 82,1				Niveau de signification : 0,00 Hosmer et Lemeshow : Chi square : 5,260ns Nagelkerke : 0,14 % de bonne classification : 67,7				

En somme, nous pouvons affirmer que la dimension de l'identification aux victimes influence positivement l'évaluation de la menace terroriste. Bien que cette influence soit modérée, elle est congruente avec l'ensemble des études recensées, selon lesquelles les individus qui s'identifient aux victimes perçoivent le risque criminel de manière disproportionnée.

2.4. L'effet de la perception de l'environnement physique sur l'évaluation de la menace terroriste

La perception de l'environnement physique est mesurée par cinq indicateurs : l'identification de *folk devils* dans la société, l'appréciation de l'état du métro, la visibilité des moyens de surveillance, la préoccupation ressentie en présence d'un sac abandonné et l'insécurité ressentie en présence d'un sac

abandonné. En prenant en considération les travaux portant sur l'influence de la perception de l'environnement physique sur le sentiment d'insécurité, nous devrions observer un impact négatif de cette perception sur l'évaluation de la menace terroriste. D'une part, nous devrions observer une diminution de l'évaluation du risque personnel lorsque les répondants ont une perception positive de l'environnement physique. D'autre part, nous devrions observer une diminution de l'évaluation du risque terroriste à Montréal lorsque les répondants ont une perception positive de l'environnement physique.

Les résultats des analyses de régressions logistiques sont présentés au tableau VII. Nous constatons que la perception de l'environnement physique permet de prédire significativement ($p < 0,01$) l'évaluation du risque personnel (% de bonne classification : 82,6%). Toutefois, le pourcentage de variance expliquée de ce modèle est faible (7%). Nous observons que deux indicateurs permettent de prédire l'évaluation du risque personnel. En effet, toute chose étant égale par ailleurs, les chances de surévaluer le risque personnel diminuent lorsque les répondants considèrent le métro comme étant en bon état (Exp. b : 0,33). De plus, toute chose étant égale par ailleurs, les chances de surévaluer le risque personnel augmentent lorsque les répondants affirment être préoccupés lorsqu'ils sont en présence d'un sac abandonné (Exp.b : 1,98). Ce résultat confirme l'hypothèse selon laquelle les individus qui ressentent un niveau important d'insécurité face à un crime réinterprètent l'environnement de manière à celle qu'il soit congruent avec leurs appréhensions. Nous supposons donc que ces répondants sont plus susceptibles de vivre une panique morale en lien avec le terrorisme.

Tableau VII. Modèles de prédiction de l'évaluation relative de la menace terroriste par rapport à la perception de l'environnement physique

	Risque personnel Considère être à risque : 1				Risque d'attentat à Montréal Probable qu'un attentat arrive à Montréal: 1			
	B	Wald	Sign.	Exp (b)	B	Wald	Sign.	Exp. (b)
Identification de <i>folk devils</i> dans la société	0,350	1,328	0,24	1,420	0,336	2,122	0,14	1,399
État du métro	-1,108	8,759	0,00	0,330	-0,672	3,756	0,05	0,511
Visibilité des moyens de surveillance	-0,254	0,887	0,34	0,776	-0,191	0,817	0,366	0,827
Préoccupation ressentie face un sac abandonné	0,685	6,074	0,01	1,984	0,265	1,341	0,24	1,303
Insécurité ressentie face à un sac abandonné	-0,300	0,351	0,55	0,741	-0,189	0,282	0,59	0,827
Niveau de signification: 0,00 Hosmer et Lemeshow: Chi square : 4,11ns Nagelkerke : 0,07 % de bonne classification : 82,6				Niveau de signification : 0,10 Hosmer et Lemeshow : Chi square : 14,04ns Nagelkerke : 0,03 % de bonne classification : 63,4				

Nous observons que la perception de l'environnement physique ne permet de prédire que marginalement ($p < 0,10$) l'évaluation de la menace terroriste à Montréal et que le pourcentage de bonne classification de ce modèle est faible (63,4%). Ainsi, tout chose étant égale par ailleurs, les chances de surévaluer la menace terroriste à Montréal diminuent uniquement lorsque les répondants considèrent le métro comme étant en bon état (Exp. b : 0,51).

Ainsi l'appréciation de l'état des lieux est l'indicateur qui permet le mieux de prédire la surévaluation de la menace terroriste et ce, particulièrement en ce qui concerne l'évaluation du risque personnel. Bien que ce résultat concorde avec la majorité des travaux portant sur l'effet des incivilités sur le sentiment d'insécurité, cette relation ne devrait théoriquement pas être significative pour un crime comme le terrorisme. En effet, le mécanisme d'explication traditionnel ne s'applique pas à ce type de crime. Plus précisément, la

recension des écrits nous a permis de comprendre que les incivilités augmentent le sentiment d'insécurité puisqu'elles sont comprises comme des traces, des indices d'un risque criminel. Toutefois, dans le cas du terrorisme, cette explication ne tient pas puisque ces mêmes indices ne peuvent être compris comme la marque laissée par une attaque terroriste. Nous pouvons donc supposer que les répondants qui surévaluent la menace terroriste en prenant en considération la présence d'incivilités sont ceux qui risquent le plus de vivre une panique morale.

2.5. Modèle général

Dans les sections précédentes, nous avons démontré l'effet de chacune des différentes dimensions de l'évaluation du risque d'attentat terroriste. À présent, nous tenterons de vérifier si l'ensemble de notre modèle d'analyse permet de mieux prédire quels sont les répondants qui ont le plus de chances de surévaluer de la menace terroriste. Des analyses de régressions logistiques permettront de vérifier l'efficacité du modèle d'analyse général.

Le tableau VIII présente l'ensemble des résultats des analyses de régressions logistiques. Premièrement, le modèle général de cette étude permet de prédire significativement ($p < 0,01$) l'évaluation du risque personnel d'être victime d'une attaque terroriste. Ce modèle permet également d'expliquer davantage de variance que lorsque chacune des différentes sources sont analysées indépendamment (14%). Ainsi plusieurs indicateurs influencent les chances de surévaluer le risque personnel. Tout d'abord, toutes choses étant égales par ailleurs, le fait de considérer l'état du métro comme bon (Exp. b : 0,3) ainsi que le fait d'être âgé (Exp. b : 0,9) diminuent les chances de surévaluer le risque personnel. De plus, l'indicateur de l'appréciation de l'état du métro

prédit mieux l'évaluation du risque personnel que l'indicateur de l'âge (qui est marginalement significatif). Par la suite, nous constatons que, toutes choses étant égales par ailleurs, le fait d'avoir modifié ses habitudes de transport les jours suivants un attentat terroriste médiatisé (Exp. 2,2) et le fait d'être préoccupé par la présence d'un sac abandonné (Exp. b : 2) augmentent les chances de surévaluer le risque personnel d'être victime d'un attentat terroriste.

Tableau VIII. Modèles de prédiction de la surévaluation de la menace terroriste

	Risque personnel Considère être à risque : 1				Risque d'attentat à Montréal Probable qu'un attentat arrive à Montréal: 1			
	B	Wald	Sign.	Exp (b)	B	Wald	Sign.	Exp. (b)
Age	-0,02	3,176	0,07	0,979	0,01	1,590	0,20	1,011
Sexe	-0,11	0,164	0,68	0,888	0,14	0,379	0,53	1,161
Ethnicité apparente	0,18	1,530	0,21	1,203	-0,16	1,324	0,25	0,850
Niveau de scolarité	-0,17	1,223	0,26	0,843	-0,30	5,777	0,01	0,735
Religion	-0,04	0,108	0,74	0,958	-0,10	0,871	0,35	0,905
Politiques canadiennes adéquates	-0,09	0,089	0,76	0,906	-0,42	2,570	0,10	0,653
Gouvernement apte à une intervention efficace	-0,19	0,416	0,51	0,825	0,10	0,174	0,67	1,106
Niveau de consommation médiatique	0,03	0,356	0,55	1,032	-0,05	1,750	0,18	0,944
Identification de <i>folk devils</i> dans la société	0,27	0,730	0,39	1,312	0,20	0,662	0,41	1,229
État du métro	-1,02	6,615	0,01	0,361	-0,77	3,966	0,04	0,460
Visibilité des moyens de surveillance	-0,24	0,736	0,39	0,782	-0,21	0,843	0,35	0,805
Préoccupation ressentie face un sac abandonné	0,73	6,199	0,01	2,086	0,09	0,133	0,71	1,096
Insécurité ressentie face à un sac abandonné	-0,32	0,383	0,53	0,723	-0,15	0,161	0,68	0,855
Risque d'attentat aux heures de pointe	0,28	0,915	0,33	1,332	-0,19	0,693	0,40	0,820

Victimisation passée	0,31	0,868	0,35	1,375	0,16	0,313	0,57	1,180
Risque criminel au cours de la prochaine année	0,33	0,871	0,35	1,393	1,09	13,681	0,00	3,000
Modifications des habitudes de transports suite à un attentat médiatisé	0,78	7,489	0,00	2,202	1,04	19,968	0,00	2,846
Niveau de signification: 0,00 Hosmer & Lemeshow: Chi square: 12,00 ns Nagelkerke : 0,14 % de bonne classification : 82,8					Niveau de signification : 0,00 Hosmer & Lemeshow: Chi square: 5,56 ns Nagelkerke : 0,21 % de bonne classification : 71,9			

Deuxièmement, le modèle général d'analyse de cette étude permet de prédire significativement ($p < 0,01$) l'évaluation de la menace terroriste à Montréal. Ce modèle général permet également d'expliquer un pourcentage de variance plus élevé que lorsque chaque source d'insécurité est analysée indépendamment (21%). Il appert que plusieurs indicateurs influencent l'évaluation du risque terroriste à Montréal. Tout d'abord, toutes choses étant égales par ailleurs, nous constatons que le niveau d'éducation (Exp. b : 0,7), l'impression que les politiques canadiennes sont adéquates pour contrer le terrorisme (Exp. b : 0,6) ainsi que le fait de considérer l'état du métro comme bon (Exp. b : 0,4) diminuent les chances de surévaluer la menace terroriste à Montréal. Par la suite, nous constatons que, toutes choses étant égales par ailleurs, le fait de considérer probable d'être victime d'un acte criminel (Exp. b : 3,0) et la modification des habitudes de transport les jours suivants un attentat terroriste médiatisé augmente les chances de surévaluer la menace terroriste à Montréal.

Ainsi, nous constatons que le modèle général d'analyse de cette étude, qui inclut l'ensemble des indicateurs, est plus efficace pour prédire quels sont les répondants qui ont le plus de chances de surévaluer ou non la menace terroriste. En effet, le modèle général permet de doubler le pourcentage de

variance expliquée pour chacune des variables dépendantes (14% et 21%)²². L'augmentation de la variance expliquée lorsque l'ensemble des indicateurs est inclus démontre que nos indicateurs sont complémentaires. Notre modèle d'analyse général est donc meilleur. Finalement, nous avons constaté que notre modèle d'analyse est plus efficace pour prédire l'évaluation de la menace terroriste à Montréal que pour prédire l'évaluation du risque personnel. Cette constatation confirme l'hypothèse selon laquelle l'évaluation de la menace terroriste à Montréal est une évaluation réfléchie alors que l'évaluation de la menace personnelle est davantage instinctive.

Section 3. Connaître la gravité relative perçue du terrorisme

Dans les sections précédentes, nous avons d'abord établi la présence d'une surévaluation de la menace terroriste chez plus du tiers des répondants. Par la suite, nous avons démontré l'influence des différentes dimensions de l'insécurité sur l'évaluation de la menace terroriste. Dans la présente section, nous tenterons de comprendre si le terrorisme est un crime qui préoccupe davantage les répondants en comparaison avec un autre crime semblable dans la gravité et la fréquence, soit une tuerie. Pour comprendre le niveau de préoccupation associé à chacun de ces crimes, nous avons utilisé l'indicateur des sentences (en années). Lagrange (1995) indique que les gens sanctionnent plus durement les crimes qui les préoccupent davantage. Pour comprendre la gravité relative de chacun des crimes, des tests de comparaison de moyennes ainsi que des corrélations ont été effectués. Par la suite, des analyses de régressions multiples ont permis de mieux comprendre les effets induits par

²² Il est à noter que l'on doit procéder à l'addition des effets des variables indépendantes pour parvenir à expliquer une partie significative de la variance.

chacune des variables démographiques sur la gravité perçue du terrorisme et d'une tuerie²³.

Tout d'abord, nous constatons que les sentences moyennes attribuées pour chacun des crimes ne sont pas significativement différentes. La sentence moyenne accordée à un individu qui commet un acte terroriste qui fait cinq morts est de 40 ans alors que la sentence moyenne accordée à un individu qui commet une tuerie qui fait cinq morts est de 41 ans. Ainsi nous pouvons comprendre que le terrorisme ne préoccupe pas plus qu'un autre crime qui est comparable dans la fréquence et la gravité. Ce résultat est surprenant et va à l'encontre du discours officiel, répété par les médias ainsi que du discours de certains chercheurs. Selon ces différents acteurs, de par sa définition même, le terrorisme « terrorise » les populations plus que tous autres crimes. Les résultats des analyses de cette étude démontrent toutefois qu'à dommages égaux, il n'y a pas de différence dans la gravité perçue du terrorisme et d'autres crimes comparables. Nous pouvons donc supposer une surestimation de l'impact des actes terroristes sur le sentiment de sécurité de la population.

En dépit de l'absence de différence significative entre la gravité perçue des deux crimes, nous constatons des différences modérées de la gravité perçue selon les différents indicateurs sociodémographiques²⁴. Pour comprendre les différences entre ces indicateurs, des tests de comparaison de moyennes ainsi que des corrélations ont été effectués. Les résultats, présentés au tableau IX, démontrent que plusieurs indicateurs sociodémographiques influencent la gravité perçue de ces crimes. Tout d'abord, nous observons que les hommes attribuent en moyenne une sentence de 15 ans plus élevée que les femmes²⁵.

²³ Il est à noter que les facteurs démographiques concernant l'ethnicité apparente et la religion ont été exclus de ces analyses de régressions en raison de l'absence de signification dans les analyses précédentes.

²⁴ Nous constatons une différence de moyenne de la gravité perçue selon la croyance religieuse. Toutefois, il peut être précipiter de s'avancer sur cette relation en raison du peu de répondants de croyance religieuse musulmane.

²⁵ En moyenne la sentence accordée pour le terrorisme est de 47 ans pour les hommes et de 32

De plus, nous observons que plus les répondants sont âgés, plus ils accordent une sentence élevée. Enfin, nous constatons que le niveau de scolarité influence également la sentence accordée pour ces crimes. Il appert que moins le niveau de scolarité est élevé, plus le répondant sanctionne sévèrement ces crimes²⁶. Ainsi, le fait d'être un homme, d'être âgé et d'avoir un niveau de scolarité faible est associé à l'augmentation des sentences accordées pour chaque crime.

Tableau IX. Analyses de comparaison des moyennes (ANOVA) et corrélation de la gravité perçue selon les indicateurs sociodémographiques

	Évaluation relative de la gravité du risque terroriste ²⁷							
	Gravité perçue du terrorisme				Gravité perçue d'une tuerie			
	Moyenne	Écart	r	Eta	Moyenne	Écart	r	Eta
Age			0,15**				0,20**	
Sexe				0,23**				0,23**
- Homme	46,77	34,78			48,06	35,60		
- Femme	31,61	24,40			32,97	24,11		
Ethnicité apparente				0,11				0,11
Niveau de scolarité				0,15*				0,16*
- Primaire	45,13	33,99			51,52	35,36		
- Secondaire	47,45	35,05			47,50	33,35		
- Collégial	38,13	29,86			38,62	30,40		
- Universitaire	35,58	29,13			36,66	30,07		
Croyance Religieuse				0,26**				0,25**
- Catholique	38,36	29,87			40,56	31,29		
- Musulmane	61,56	37,77			61,56	37,77		
- Autres	36,59	29,88			37,26	29,50		

* $p < 0,05$ ** $p < 0,01$

Pour comprendre comment et jusqu'à quel point chacun des indicateurs influencent le niveau de gravité perçue de ces crimes, des analyses de régressions multiples ont été effectuées (Tableau X). Tout d'abord, en tenant

ans pour les femmes. La sentence accordée pour une tuerie est en moyenne de 48 ans pour les hommes de 33 ans pour les femmes.

²⁶ Les répondants qui ont un niveau de scolarité primaire accordent en moyenne une sentence de 45 ans pour le terrorisme et de 51 ans pour la tuerie comparativement à une sentence de 35 ans pour le terrorisme et de 36 ans pour la tuerie pour les répondants qui ont un niveau de scolarité universitaire.

²⁷ La gravité perçue des différents crimes est calculée selon la sentence attribuée (en années)

constant l'ensemble des indicateurs inclus dans le modèle, nous observons que les hommes accordent une sentence plus élevée de 13,72 ans que les femmes pour le terrorisme et une sentence plus élevée de 13,10 ans que les femmes pour une tuerie. Ce résultat va à l'encontre de la majorité des études qui se sont intéressées à la perception de la gravité des crimes. Les revendications qui sont sous-jacentes à ces crimes peuvent, en partie, expliquer le fait que les femmes sont un peu plus clémentes que les hommes. En effet, comme ces actes de violence ont fréquemment des justifications telles que la pauvreté, l'injustice, l'exclusion ou la guerre, il est plausible de supposer que les femmes sont un peu plus sensibles à ces causes que les hommes.

Tableau X. Régressions linéaires des facteurs démographiques sur l'évaluation relative de la gravité de la menace terroriste

	Gravité perçue du terrorisme		Gravité perçue d'une tuerie	
	β	Sig.	β	Sig.
Variables démographiques				
Age	0,304	0,01	0,424	0,00
Sexe	13,722	0,00	13,105	0,00
Niveau de scolarité	-4,235	0,01	-5,303	0,00
R² du modèle	0,09	0,00	0,11	0,00

En ce qui concerne l'influence de l'âge sur la sentence accordée, nous constatons, en tenant constant l'ensemble des indicateurs inclus dans le modèle, que chaque année augmente de 0,3 la sentence attribuée pour un acte terroriste et de 0,42 ans la sentence donnée pour une tuerie. Cette observation est congruente avec les résultats selon lesquels les personnes plus âgées jugent plus sévèrement les délits. Enfin, nous observons qu'en tenant constant l'ensemble des indicateurs inclus dans le modèle, l'augmentation d'un niveau de scolarité diminue de 4,23 ans la sentence donnée au terrorisme et diminue de 5,3 ans la sentence donnée à une tuerie. Cette constatation va à l'encontre de la majorité des recherches portant sur la gravité perçue des crimes. Une

explication plausible de ce résultat est en lien avec une compréhension plus globale des différents facteurs qui influencent la commission de ces délits. En effet, nous supposons que les gens plus instruits prennent de nombreux critères en considération lorsqu'ils évaluent la sentence associée aux différents crimes (motivations à commettre ce crime, la peine qui risque d'être réellement purgée), ce qui les amènent à accorder une sentence un peu plus clémente.

En somme, nous ne pouvons pas conclure que la gravité perçue du terrorisme est plus importante que celle accordée à d'autres crimes comparables. À l'inverse, nous constatons une légère augmentation de la gravité perçue d'une tuerie. Il nous semble toutefois nécessaire de préciser que le 13 septembre 2006 une tuerie s'est produite au Collège Dawson à Montréal. Ainsi, il est fort probable que les répondants se soient davantage identifiés aux victimes de cette tuerie qu'aux victimes du dernier attentat terroriste médiatisé. Le fait que 80% des répondants aient été interrogés au cours de la période du 15 au 27 septembre 2006 nous permet de supposer que ceux-ci aient été plus préoccupés par la tuerie que par le terrorisme, puisqu'ils pouvaient se référer à un évènement récent et médiatisé. Comme Roché (1996) l'indique, les crimes les plus récents sont ceux qui mobilisent le plus le sentiment de peur et d'insécurité. En somme, cette hypothèse est congruente avec les travaux portant sur l'importance des médias dans la création du sentiment d'insécurité ainsi qu'avec la littérature concernant l'identification aux victimes.

4. Discussion globale

L'objectif principal de cette étude était de comprendre s'il y avait présence d'une panique morale, face à la menace terrorisme, chez les usagers du métro

de Montréal. Suite à nos analyses, nous pouvons affirmer qu'il existe effectivement une surévaluation de la menace terroriste chez un pourcentage considérable de répondants. En effet, 36,8% d'entre eux nous ont affirmé qu'ils considèrent probable que le métro de Montréal soit la cible d'une attaque terroriste au cours de la prochaine année. Parmi ces répondants, nous avons constaté que certains procèdent davantage à une surévaluation de la menace. Ainsi, 20,5% des répondants se considèrent être personnellement à risque de victimisation terroriste. Aucune étude théorique fixant un seuil minimal requis pour affirmer la présence de ce phénomène n'ayant été recensée, nous considérons que ce taux de surévaluation est suffisant pour affirmer qu'il existe une inquiète morale, de différentes intensités, parmi ces répondants²⁸. Dans la discussion qui suit, les différentes dimensions de la panique morale seront confrontées aux résultats de cette étude.

Rappelons d'abord qu'une panique morale est une distorsion, une exagération de la fréquence et de la gravité d'un comportement déviant (Rothe & S.L. Muzzatti, 2004). La mise en place de ce phénomène procède en suivant certaines étapes. La première étape consiste en la mise en place d'un contexte social favorable. Cette étape débute par la diffusion dans les médias d'un crime commis à l'étranger (Cohen, 1972). Le message transmis par les médias est tel qu'il semble imminent que ce crime se répétera sous peu. En nous basant sur l'information acquise suite à la recension des travaux portant sur les médias, nous pouvons affirmer que le terrorisme est, depuis les attaques du 11 septembre, un crime surreprésenté comparativement au nombre réel d'attentats qui sont commis. Quotidiennement, les médias diffusent de l'information qui fait référence à des attaques terroristes, ce qui a pour effet, entre autres, d'induire un sentiment d'insécurité dans la population.

²⁸ Il serait précipité d'affirmer la présence d'une panique morale mais nous pouvons, à tout le moins, supposer une inquiétude morale chez certains des répondants.

Suivant la présentation du crime en question par les médias, les agents de contrôle mettent en place des mesures de prévention. Ces mesures sont justifiées comme étant de nature dissuasive. Dans le cas qui nous concerne, nous constatons que depuis les cinq dernières années, plusieurs mesures de protection ont été mises en place pour contrer le terrorisme. Pensons à la loi anti-terrorisme, aux certificats de sécurité et à l'augmentation croissante des budgets qui sont alloués pour la défense nationale. Ces mesures sont décrites comme étant nécessaire pour la protection des canadiens. De fait, en dépit d'attaque terroriste récente au Canada, les médias ainsi que le discours officiel présentent ce crime comme une menace réelle pour la sécurité du pays. Il est intéressant de noter qu'à ce sujet, les résultats de notre étude indiquent que peu de répondants semble avoir intégré ce discours officiel.

Une fois que le crime est présenté comme inévitable, un sentiment d'insécurité commence peu à peu à apparaître. Certains individus commencent à voir leur risque de victimisation augmenter même si le crime redouté ne s'est pas produit. Ces derniers commencent à réinterpréter leur environnement de manière à ce qu'il soit congruent avec leurs attentes. Dans le cas du terrorisme, nous avons démontré que les répondants qui surévaluaient le plus la menace terroriste (risque personnel) étaient également ceux qui étaient les plus préoccupés en présence d'un sac abandonné dans le métro. Selon nous, il s'agit là d'une réinterprétation de l'environnement en lien avec les appréhensions des répondants. Il est fort probable que si cette même étude s'était déroulée avant les attentats du 11 septembre 2001, peu de répondants auraient affirmé être très préoccupé par la présence d'un sac abandonné, y voyant là tout simplement un sac oublié.

C'est au cours de cette période que débute la stigmatisation de certains individus, qui sont perçus comme étant les responsables du crime à venir (folk devils). Dans le cas qui nous concerne, nous pouvons affirmer la présence de

folks devils dans la société. En effet, nos résultats démontrent que 37,8% des répondants considèrent que la population arabo-musulmane est associée au terrorisme. Le fait qu'en réalité le terrorisme ne se limite pas au terrorisme islamique nous permet d'affirmer que les individus qui associent le terrorisme à la population arabo-musulmane procèdent à une réinterprétation de l'environnement suivant l'intégration du discours officiel transmis entre autres par les médias. En somme, nous croyons que le contexte canadien actuel est propice au développement d'une panique morale chez certains individus. Bien que la menace terroriste envers le Canada soit très faible, le terrorisme est présenté actuellement comme étant l'un des crimes les plus menaçants pour la sécurité des canadiens.

La deuxième étape de la création d'une panique morale consiste en la polarisation de l'opinion publique. C'est au cours de cette étape que se produit le clivage entre les « bons » et les « méchants ». La stigmatisation des *folks devils* est alors renforcée. De fait, l'opinion publique canadienne est polarisée entre les « bons occidentaux » et les « méchants islamistes ». Les médias renforcent cette perception par la présentation d'une image stéréotypée du terroriste. Dans tous les cas, il s'agit d'un arabe. De plus, l'attention des médias est davantage concentrée sur les atrocités commises par les arabo-musulmans que sur celles commises par les occidentaux dans des guerres comme celles de l'Irak ou de l'Afghanistan.

Cette polarisation de l'opinion publique est également perceptible à travers les actions qui sont posées par les agents de contrôle, qui appliquent les lois de manière ciblée et exagérée envers les *folks devils*. Les agents de contrôle, qui ont une perception biaisée de cette criminalité redoutée, en viennent à créer l'action déviante en appliquant les politiques qui sont, elles aussi, biaisées. Dans le cas du terrorisme, nous supposons que certains agents de contrôle appliquent la loi de telle sorte qu'ils créent l'action déviante. Pensons à

l'affaire du canadien Maher Arar soupçonné d'appartenir au groupe terroriste Al-Qaeda. Ce dernier a été déporté en Syrie, où il a subi des interrogatoires aux méthodes d'une légalité douteuse. Cet exemple démontre comment les agents de contrôle ont appliqué la loi de sorte qu'ils ont eux-mêmes créé l'action déviante.

La dernière étape de la mise en place d'une panique morale consiste l'association d'une valeur morale aux actions déviantes. Dans le cas qui nous concerne, la valeur morale qui est attachée à la lutte au terrorisme est celle de la démocratie. En ce sens des politiques anti-terrorisme sont mises en place et des budgets alloués à la lutte de ce crime sont sans cesse augmentés, tout cela au nom de la liberté.

En somme, cette étude nous permet d'affirmer que toutes les étapes nécessaires à une panique morale sont présentes, dans une certaine mesure, au Canada. Il nous semble toutefois important de mentionner que l'intensité de ce phénomène est modérée, du moins dans notre échantillon. Bien que nous ayons pu démontrer la présence de chacune des étapes de la panique morale, les résultats de nos analyses statistiques ne nous permettent pas d'affirmer que le terrorisme est un crime qui est jugé plus grave qu'un autre crime dont la gravité et la fréquence sont semblables. Ainsi, cette différence aurait dû s'observer advenant la présence d'une panique morale relativement importante. Ce dernier résultat est d'autant plus intéressant qu'il contredit le discours officiel selon lequel les Canadiens sont plus préoccupés par le terrorisme que par tous les autres crimes.

CONCLUSION

Les attaques du 11 septembre 2001 ont bouleversé la vie en Occident en créant un vif sentiment d'insécurité et en détruisant l'impression d'immunité qu'avait la population quant à une victimisation terroriste dont elle pourrait être l'objet. Le XXI^{ème} siècle marque le commencement d'une nouvelle forme de guerre dont l'ennemi n'est plus un pays mais bien les organisations, souvent nébuleuses, que sont les groupes terroristes. En réponse à ces attaques, plusieurs gouvernements occidentaux ont augmenté de manière importante le budget alloué à la défense nationale et ont modifié leurs lois. Les médias ont quant à eux fait du terrorisme un sujet omniprésent dans l'actualité et ont alimenté la fiction collective. Conséquemment, la vision des populations s'est également transformée. Cette transformation est perceptible, entre autres, par la méfiance envers la population arabo-musulmane, par l'acceptation du retrait de certaines libertés au profit d'un plus grand contrôle de la part des gouvernements. Les occidentaux ont en quelque sorte « découvert » un ennemi jusqu'alors inconnu. En bref, il est possible de considérer que les terroristes ont atteint leur objectif d'induire la peur et l'insécurité dans les populations.

Toutefois, nous pouvons nous questionner sur l'ampleur que prend la réaction face à un crime dont la fréquence au Canada est très rare. De fait, aucune attaque terroriste d'envergure ne s'est produite en sol canadien depuis plus de 20 ans. Nous émettons l'hypothèse que le fait que le gouvernement canadien et les médias ne cessent de marteler la nécessité de combattre le terrorisme a comme effet de susciter une crainte disproportionnée face à un crime dont le risque objectif est très faible. C'est cette hypothèse que le présent mémoire a principalement tenté de valider ou d'infirmer.

Dans le cadre de cette étude, notre objectif principal était de vérifier l'existence et la provenance d'une surévaluation de la menace terroriste (panique morale) par les usagers réguliers du métro de Montréal. Pour

répondre à cet objectif général, il paraissait nécessaire d'évaluer trois aspects spécifiques de la question. Il fallait d'abord rechercher s'il y a effectivement une surévaluation de la menace terroriste de la part des répondants. Ensuite, il fallait identifier la provenance de cette surévaluation de la menace terroriste, le cas échéant. Enfin, nous avons effectué une comparaison entre la gravité perçue face à ce crime par rapport à un autre crime, similaire en fréquence et en répercussions (une tuerie).

Afin de répondre à notre objectif de recherche, un questionnaire standardisé a été administré à 402 usagers réguliers du métro de Montréal. La cueillette de données s'est déroulée entre le mois de mai et le mois de septembre 2006. Sur l'ensemble de 455 usagers réguliers du métro qui ont été abordés et auxquels l'étude a été présentée, 53 ont refusé de participer, formant un taux de refus de 11,64%.

Une première série d'analyses nous a permis de constater que plus du tiers des répondants considérait probable le fait que le métro de Montréal soit la cible d'une attaque terroriste au cours de la prochaine année (36,8%). Parmi ces derniers, nous avons observé que certains semblaient ressentir de manière plus prononcée un sentiment d'insécurité face au terrorisme. En effet, 20,5% d'entre eux ont affirmé croire en la probabilité d'être personnellement à risque d'être victime d'une attaque terroriste. Le risque d'une attaque terroriste en sol canadien étant objectivement très faible, nous supposons que ces répondants vivent une surévaluation de la menace terroriste.

Suivant cette première constatation, nous nous sommes intéressés à la provenance de cette surévaluation de la menace terroriste. En ce sens, nous avons procédé à une seconde série d'analyses dont les résultats nous ont permis de constater que plusieurs caractéristiques permettaient de prédire de manière significative l'évaluation de la menace terroriste. Tout d'abord, le fait

d'avoir une consommation médiatique importante augmente les chances de surévaluer le risque qu'une attaque terroriste dont la cible serait Montréal se produise au cours de la prochaine année. Ce résultat concorde avec les nombreuses études soutenant que les médias renvoient une image disproportionnée du risque criminel causant l'instauration d'un sentiment d'insécurité. De plus, il appert que le niveau de consommation médiatique n'influence pas l'évaluation du risque d'être personnellement victime d'une attaque terroriste. Il est ainsi possible de confirmer l'hypothèse selon laquelle l'évaluation du risque est le résultat d'une peur qui est instinctive, c'est-à-dire qui ne prend pas en considération le risque objectif de victimisation. Par la suite, nous constatons que le fait de s'identifier aux victimes des attaques terroristes qui se produisent à l'étranger augmente les chances de surévaluer la menace terroriste. Cette constatation est congruente avec les différentes études qui se sont intéressées aux impacts d'une victimisation sur la perception du risque d'être à nouveau la cible de crimes.

Les résultats de nos analyses démontrent également que la perception de l'environnement physique, particulièrement la présence d'incivilités, influence la perception de la menace terroriste. Plus précisément, le fait de considérer l'état du métro comme étant dégradé²⁹ augmente la perception de la menace terroriste. Cette relation est conforme aux résultats obtenus par de nombreuses études portant sur l'importance des incivilités dans la création d'un sentiment d'insécurité. Or, dans le cas d'un crime comme le terrorisme, cette relation est pour le moins surprenante puisque la présence d'incivilités réfère généralement à des traces laissées par certains crimes. Dans le même ordre d'idées, les incivilités ne devraient pas être associées à l'augmentation de l'insécurité liée au terrorisme puisqu'il ne s'agit pas de traces pouvant avoir été laissées par ce crime. Les résultats de ces analyses nous ont de plus permis

²⁹ La dégradation comprise par la présence de nombreuses incivilités (crachats, graffitis, déchets au sol, etc.).

de comprendre que les répondants qui surévaluent le risque d'être personnellement victime d'une attaque terroriste affirment être très préoccupés par la présence d'un sac abandonné dans le métro. Il est alors possible de supposer que ces répondants réinterprètent leur environnement afin qu'il soit congruent avec leurs appréhensions. Nous pouvons supposer que c'est davantage parmi ce groupe de répondants qu'il est le plus susceptible de se retrouver en présence d'une panique morale.

Cette étude a permis d'infirmer la relation entre la confiance en l'État et l'évaluation de son sentiment de sécurité. Contrairement aux études qui affirment que la confiance en la capacité de l'État de protéger la population diminue le sentiment d'insécurité, cette étude n'a pas pu permettre de démontrer une relation significative entre ces deux facteurs. Une explication plausible de cette absence de relation est qu'en général, les répondants n'intègrent pas le discours officiel. Ainsi, il semble que le gouvernement canadien ne soit pas considéré comme l'acteur le mieux placé pour prévenir ces violences, en dépit de l'augmentation des mesures de répressions qui sont mises en place.

Enfin, nous avons procédé à une troisième série d'analyses qui nous a permis de comprendre la gravité perçue du terrorisme par rapport à un crime équivalent en fréquence et en dommages (une tuerie). Nous avons ainsi été en mesure de constater, qu'à crime comparable le terrorisme n'apparaissait pas comme un crime qui inquiète davantage les répondants. Ce résultat est pour le moins surprenant et il s'oppose au discours officiel ainsi qu'à plusieurs recherches s'intéressant aux répercussions du terrorisme chez les populations potentiellement ciblées.

En somme, nous pouvons affirmer qu'il existe une certaine inquiétude morale en lien avec le terrorisme qui affecte, à différents degrés, plus du tiers des

répondants. En revanche, cette étude n'a pas démontré que le terrorisme est le crime qui préoccupe le plus les usagers et ce, contrairement à nos attentes. Nous devons toutefois rester prudents quant à la généralisation des nos résultats. Ainsi, il serait précipité d'affirmer que nos résultats sont applicables à l'ensemble de la population montréalaise. Il est effectivement possible que les usagers qui ressentent un sentiment d'insécurité face à la menace terroriste aient diminué la fréquence de leurs déplacements en transports en commun ou qu'ils aient tout simplement cessé d'utiliser ce moyen de transport. Par contre, les résultats de cette étude sont généralisables à l'ensemble des usagers des transports en commun (autobus, métro, trains de banlieues) puisqu'il est fort probable que ceux-ci doivent utiliser, à certains moments, le métro pour se déplacer.

La présente étude permet une compréhension meilleure des différentes facettes à la base d'un sentiment d'insécurité ainsi que ses répercussions sur les usagers des transports en commun. Ces conclusions seront utiles pour les recherches futures concernant la présence, l'émergence et l'impact d'un sentiment d'insécurité. De plus, nous avons démontré la présence d'une méfiance particulièrement ciblée envers la population arabo-musulmane en ce qui concerne le terrorisme. Cette méfiance étant injustifiée, il nous semble nécessaire de mieux informer la population afin de faire connaître sous un autre jour cette communauté. Rappelons que l'on craint davantage ce qui est inconnu, de là l'importance de favoriser une compréhension plus exacte des mœurs et coutumes de ces gens.

Enfin, les résultats de notre étude ont permis de comprendre qu'une perception rassurante de l'environnement est associée à une diminution du sentiment d'insécurité. Il serait donc approprié pour les responsables des installations du métro de rassurer les usagers en améliorant la qualité et la propreté des lieux. Par exemple, un nettoyage rapide des graffitis lorsqu'ils

sont dessinés ou encore l'augmentation des mesures de sécurité visibles à l'intérieur des différentes stations contribuerait certainement à réduire la crainte de la clientèle. Notons qu'à cet égard, les agents de sécurité rassurent davantage les usagers que la présence de caméras de surveillance.

BIBLIOGRAPHIE

- Bailey, K. D. (1987). *Methods of Social Research*. (3e ed). New York: The Free Press.
- Baril, M. (1980). Ils n'ont plus la liberté: réactions à la victimisation et ses conséquences. *Criminologie*, 13 (1) : 94-103.
- Baumer, T. L. (1985). *Testing a general model of fear of crime*. *Journal of Research on Crime and Delinquency*, 22: 239-56.
- Bessette, J-M. (1994). Sécurités/Insécurités. *Revue de sociologie et d'anthropologie*, 9:7-157.
- Bourdieu, P. (1996). Sur la télévision : suivi de l'emprise du journalisme. Paris : Raison d'agir Éditeur, pp.95.
- Bousquet, R. (2002). *Insécurité : Sortir de l'impasse*. Paris : Jacques Marie Laffont Éditeur.
- Brodeur, J-P. (2003). *Les visages de la police: pratiques et perceptions*. Montréal : Les Presse de l'Université de Montréal.
- Brodeur, J. P. (2006). *Le risque et la menace*. *Canadian Journal of Criminology and Criminal Justice*, 48 (3): p.491.
- Chiricos, T. (1996). Moral panic and ideology: Drugs, violence, race, and punishment in America. In Lynch, M. and E.B. Patterson (Eds.), *Justice with Prejudice: Race and Criminal Justice in America*, (pp.19-48), Guilderland, NY: Harrow and Heston.
- Code criminel de poche (2005). Thomson et Carswell.
- Cohen, S. (1972). *Folk Devils and Moral Panics: The Creation of the Mods and Rockers*. London: Mac Gibbon and Kee.
- Cohen, S. (1980). On the Beaches: The Warning and the Impact. Dans Cohen S., *Folk Devils and Moral Panics: The Creation of the Mods and Rockers* (pp.144-176). New York: St-Martin's Press.
- Crelinsten, R. D. (1989). Images of Terrorism in the Media 1966-1985. *Terrorism*, 12:167-198.
- Cusson, M. (1998). *Criminologie actuelle*. France : Presses Universitaires de France.

- Denis, B. (2004). Le constructivisme en communication: une évidence à revisiter. *Questions De Communication*, 5 :185-202.
- Durkheim, E. (1895). *Règles relatives à la distinction du normal et du pathologique*. Les règles de la méthode sociologique, Paris : PUF, 1968 (pp. 47-75).
- Figgie, H. E. (1980). *The Figgie Report On Fear Of Crime: America Afraid, Part I: The General Public*. Willoughby (OH): Research and Forecast, Inc.
- Fishmann, M. (1982). *Crime waves as ideology*. Choe, S. & Young, J. (Édit.). The Manufacture of News, London, Sage.
- Fontaine, F. (2006, 15 janvier). « Sommes-nous devenus paranos? ». *La Presse*, A15.
- Galea, S. & all. (2002). *Psychological Sequelae of the September 11 Terrorist Attacks on New York City*. New England Journal of Medicine, 343 (13): 982-87.
- Gebotys, R. J., Roberts J. V. & DasGupta B. (1988). News Media Use and Public Perceptions of Crime Seriousness. *Canadian Journal of Criminology*, 30(1):3-16.
- Girandola, F. & Atkinson D. (2003). Prévention, détection et traitement de l'information persuasive en situation de peur. *Canadian Journal of Behavioural Science*, 35(3):197.
- Grandmaison, R. & Tremblay P. (1997). Évaluation des effets de la télésurveillance sur la criminalité commise dans 13 stations du métro de Montréal. *Criminologie*, XXX (1):93-110.
- Hall, S., Critcher, C., Jefferson, T., Clarke, J. and Roberts, B (1977) *Policing the Crisis: Mugging, the state, and law and order*, Macmillan, London
- Hollway, W. & Jefferson T. (2003). The risk society in an age of anxiety: Situating fear of crime. In McLaughlin, E., Muncie, J. & Hugnes G. (Ed.). *Criminological Perspectives: Second ed.* (pp. 571-578.) London: Sage Publications.
- Huddy, L., Feldman S., Lahav G. & Taber C. (2003). Fear and Terrorism: Psychological Reactions to 9/11. In Norris, P., Kern, M. & Just M. (Ed.),

- Framing Terrorism: The News Media, the Government, and the Public* (pp. 255-278). London: Routledge.
- Jenkins, P. (2003). *Images of Terror: What we can and can't know about terrorism*. USA: Aldine De Gruyter.
- Jenkins, R. (1996). *Social Identity*. New York : Routledge.
- Katz, E. (1957). *The two step flow of communication: An up-to-date report on an hypothesis*. *Public Opinion Quarterly*, 21: 61-78.
- Kennedy, L. Silverman, R. (1985). *Signifiant others and fear of crime amoing the elderly*. *Journal of Aging and Human Development*, 20: 241-56.
- Lagrange, H. (1995) *La civilité à l'épreuve : Crime et sentiment d'insécurité*. Paris: Presses universitaires de France.
- Leman-Langlois, S., Gagnon B. & Thibeault V. (À paraître). *The Insecurity Regime. Public Safety and Emergency Preparedness Canada: Risk, Security and Image management*.
- Liska, A. E. & Baccaglioni W. (1990). *Feeling Safe by Comparison: Crime in the Newspapers*. *Social Problems*, 37(3):360.
- Long, D. E. (1990). *The Anatomy of Terrorism*. New York: Free Press.
- Mazur, A. (1981). *Media coverage and public opinion on scientific controversies*. *Journal of Meltsner*.
- Mitchell, S.W. (2005). *The Role of Physical Security in Perception of Risk and Fear of Terrorist Attacks*. In Hodgson J.F. & Orban C. (Ed.), *Public Policing in the 21st Century: Issues and Dilemmas in the U.S. and Canada* (pp.83-105). New York: Criminal Justice Press.
- Miethe, T. & Lee, G. (1984). *Fear of crime among older people: a reassessment of predictive power of crime-related factors*. *The Sociological Quarterly*, 25: 397-415.
- Norris, P & coll. (2003) *Framing Terrorism: The News Media, the Government, and the Public*. États-Unis: Routledge.
- Phillips, D.P. (1979). *Suicide, Motor Vehicle Fatalities, and the Mass Media: Evidence toward a Theory of Suggestion*. *American Journal of Sociology*, 84 (5): 1150-74.

- Quivy, R. & Van Campenhoudt, L. (1995). *Manuel de recherche en sciences sociales*. Paris : Dunod.
- Régie régionale de la santé et des services sociaux de Montréal Centre (1999). *La peur du crime en milieu urbain*. Montréal.
- Robert, P. & Faugeron C. (1978). *La justice et son public: les représentations sociales du système pénal*. Suisse : Masson.
- Roché, S. (1996). *La société incivile : qu'est-ce que l'insécurité*. Paris: Éditions du Seuil.
- Roché, S. (2000). La théorie de la vitre cassée en France. Incivilités et désordres en public, *Revue française de science politique*, 50 (3) : 387-412.
- Rothe, D. & Muzzatti S. L. (2004). Enemies Everywhere: Terrorism, Moral Panic, and US Civil Society. *Critical Criminology*, 12:327–350.
- Sasson, T. (1995). Resource Strategies and Frame Performances: A Constructionist Explanation. In Denis Munby (Ed.), *Crime Talk: How Citizens Construct a Social Problem* (pp. 125-147). New York: Aldine de Gruyter.
- Sherizen, S. (1978). *Social creation of crime news*. Dans Winick. *Deviance and The Mass Media*: London Sage.
- Shattuck, J. (1996). *Human Rights and Humanitarian Crises: Policy-making and the Media*. Rotberg & Weiss, p.169-75.
- Snyder, C. A. (1999). *Contemporary Security and Strategy*. New York: Routledge.
- Stallings, R. A. (1990). Media Discourse and the Social Construction of Risk. *Social Problems.*, 37(1):80-95.
- Tabachnick, B.G. et Fidel, L.S. (2001). *Using multivariate statistics, fourth edition*. Allyn and Bacon. Boston. : 966p.
- Tremblay, P. & Ouimet M. (2001). Trajets urbains et risques de victimisation: les sites de transit et le cas du métro de Montréal. *Criminologie*, 34(1):157-176.
- Trépanier, J. (2004). What Did Quebec Not Want? Opposition to the Adoption of the Youth Criminal Justice Act in Quebec. *Canadian Journal of Criminology and Criminal Justice*, 46(3):273-299.

- Tulloch, J., Lupton, D., Blood, W. T., Jennett, C. & Enders Mike. (1998). *Fear of crime: The fieldwork research*. Australia: Criminology Research Council.
- Viggo Jakobsen (2000). *Focus on the CNN Effect misses the point : The Real Media Impact on Conflict Management is Invisible and Indirect*. Journal of Peace Research, Sage Publication, 34: 131-43.
- Vincent, N. (1994). La Sécurité: une Prudence? *Revue de sociologie et d'anthropologie*, 9 : 101-109.
- Viscusi, K. W. & Zechauser R. J. (2005). Recollection Bias and the Combat of Terrorism. *The Journal of Legal Studies*, 34(1):27-55.
- Wilkinson, P. (1997). The Media and Terrorism: A Reassessment. *Terrorism and Political Violence*, 9(2):51-64.
- Wilson, J. Q. & Kelling, G. L. (1982). Broken windows: the police and neighborhood safety. *Atlantic Monthly*, 29-38.
- Wolfgang M., Figlio R.M., Tracy P.E., Singer S.L. (1985). *The National Survey of Crime Severity*, Washington, US Department of Justice, Bureau of Justice Statistics.
- Wolf, J. B. (1981). *Fear of fear: a survey of terrorist operations and controls in open societies*. New York: Plenum Press.
- Yin, P. (1985). *Victimization and the Aged*. Springfield, Ill. : Charles C. Thomas.

Sources électroniques:

- Association française de psychologie appliquée aux transports. (2002). *Etude du sentiment d'insécurité et sa mesure dans les transports collectifs urbains*. Consulté les 15 octobre 2005, de <http://www.innovations-transports.fr/IMG/pdf/174-00MT59.pdf>.
- Chaires de recherche du Canada. (2005). Chaire de recherche du Canada sur la ville et les enjeux politiques liés à l'insécurité. Consulté le 30 octobre 2005, de http://www.chairs.gc.ca/web/chairholders/viewprofile_f.asp?id=1669&PrintView=Y.

Elchardus M., De Groof, S. & Smits, W. (2003). Sentiment d'insécurité – une étude de la littérature. Récupéré le 22 octobre 2006 de http://www.kbsrb.be/files/db/FR/PUB_1587_doc_travail_1.pdf

La Presse Canadienne (2005). Terrorisme : les Canadiens préfèrent la ligne dure à certaines libertés. Consulté le 16 octobre 2005 de <http://www.biblio.eureka.cc/Biblio/Frames/FrameMain.asp>.

Myles, B. (25-07-2003). Le Canada est aussi sûr qu'en 1979. Consulté le 30 octobre 2005 de <http://www.ledevoir.com/2003/07/25/32570.html>.

PREDIT (Programme national de recherche de d'innovation dans les transports terrestres) (1996-2000). *Étude du sentiment d'insécurité et sa mesure dans les transports collectifs urbains, Phase trois : approche quantitative*. Récupéré le 17 octobre 2006 de <http://www.innovations-transports.fr/IMG/pdf/174-R00MT59.pdf>

ANNEXE

Annexe 1 : Quelques commentaires de la part des répondants

L'état du métro

- « Le métro est très magané »
- « C'est le meilleur au monde »

Présence de caméras de surveillance

- « Faut pas que ça affecte la vie privée »
- « C'est une intrusion »

Présence d'agents de surveillance

- « À la baisse : ils donnent des tickets! »
- « (À la baisse) Pas de discrétion »
- « Il n'y en a pas assez »
- « Sont baveux, font « chier » »

Identification de *Folk devils*

- « Non mais, c'est la faute des médias »
- « Le fait que le Québec n'ait pas connu de guerre fait qu'on ne peut pas savoir quelle forme a la menace »
- « Ceux qui veulent de la visibilité »
- « Société raciste, peur de l'étranger, moi c'est pour les immigrants que j'ai peur »

Modification des habitudes de transport

- « Évite les heures de pointe »
- « Ils l'ont un peu cherché »
- « Maintenant oui, obsédé »
- « Pas visé, trop loin, ça arrive juste aux autres! »
- « J'ai évité les heures de pointe »
- « Pas changé mes moyens de transport mais plus tracassée »
- « J'ai changé mon attitude envers les autres, je suis devenu plus prévenant »
- « Évite le métro, prends plus souvent les autobus »
- « J'étais un peu plus inquiet mais pas changé mes habitudes »
- « Non, parce que le fait qu'il y ait plus de police rendait la sécurité plus importante »
- « J'aurai aimé changer mes moyens de transports mais je n'ai pas les moyens »
- « J'étais un peu plus inquiet mais pas changé mes habitudes »
- « Non, parce que le fait qu'il y ait plus de police rendait la sécurité plus importante »

« J'aurai aimé changer mes moyens de transports mais je n'ai pas les moyens »
 « Je suis devenu plus méfiant »
 « Ça se produit tellement loin »
 « Je suis préoccupé quel que soit l'endroit de l'attaque »
 « Ça s'étend et prend de l'expansion »

Probabilité que Montréal soit la cible d'une attaque terroriste

« Le métro de Montréal n'est pas la première cible »
 « Changement politique, les conservateurs ont augmenté la présence militaire »
 « Surtout depuis l'arrivée d'Harper »
 « C'est certain que ça va arriver un jour »
 « Pas à Montréal précisément »

Probabilité d'une attaque aux heures de pointe

« Une chance sur deux »
 « Au moment où l'on s'y attend le moins »
 « Les gens partent au travail, sont encore endormis et il y a moins de sécurité le matin »

Sentence donnée à un terroriste qui fait cinq morts

« Le terrorisme a sa place »
 « Trop de facteurs individuels »
 « Leur donner une peine avec sursis et les obliger à servir la population »
 « Exile dans l'espace »
 « Les pendrent par les mains et ensuite les tuer »
 « Je ne peux pas juger, trop émotif et impliquant »
 « Voir, comprendre et essayer d'améliorer sa santé psycho »
 « Pour ceux qu'y n'ont plus d'espoir, c'est un résidu de société »

Sentence donnée à un individu qui commet une tuerie

« Trop de facteurs individuels »
 « Leur donner une peine avec sursis et les obliger à servir la population »
 « La sentence devrait être plus lourde que celle de la question précédente »
 « Dépend si le tueur connaît la victime et la situation (si c'est son enfant) »

« Dû à une maladie mentale »

Efficacité des politiques canadiennes pour contrer le terrorisme

- « Nos politiques ne sont pas adéquates mais j'ai pas envie qu'on devienne comme les États-unis »
- « Rien ne serait suffisant »
- « Oui, mais place à l'amélioration »
- « Pourrait être mieux » (souvent)
- « Ils font leur possible »
- « Peut-être même trop! »
- « C'est de la frime »
- « Non parce que les terroristes s'adaptent »
- « Avec les conservateurs c'est plus dangereux »
- « Pas avec Harper »
- « La réduction des libertés individuelles n'en vaut pas la peine »
- « Plus ou moins »
- « Cela m'importe peu »
- « Aucun gouvernement ne peut être prêt »
- « Non mais pas besoin parce qu'il n'y a pas de risque »
- « Nos frontières ne sont pas sécuritaires »
- « On dirait que les gouvernements ont peur, pas de contrôle »
- « Pas de rapport avec les politiques, c'est le fruit du hasard »

Le plus apte à contrer le terrorisme

- : « Il s'agit d'un devoir collectif »
- « L'ensemble de la société »
- « Il faut adapter nos comportements »
- « Pour me protéger, je pense retourner vivre en campagne »
- « Le gouvernement est le plus apte à nous défendre de par ses positions politiques extérieures »
- « La police parce qu'elle a bien réagit à Dawson (2X) »

Commentaires généraux :

- « Plus, plus plus de sécurité »
- Les chauffeurs d'autobus de la STM n'ont pas de formation concernant la réaction en cas d'attaque terroriste (trois chauffeurs ont répondu au questionnaire)
- « Sensibilisation individuelle est plus importante que les grandes études (qui ne servent jamais assez) parce que le risque est permanent. Mais il ne faut pas faire peur aux gens »
- « Plus que tu y penses pire c'est »
- « On peut pas avoir de contrôle sur les attentats terroristes »

- « Les attentats terroristes font malheureusement parties de nos vies »
- « Je me sens en sécurité »
- « Y'a certains points stratégiques qui peuvent être touchés par des attentats terroristes »
- « Les politiques en lien avec l'immigration doivent être resserrées »
- « Pas de neutralité dans les politiques canadiennes »
- « Les Québécois devraient faire plus d'enfants et ont devrait refermer nos frontières aux étrangers »

